

SOMMAIRE

Photos de couverture

Photographies de Catherine Lenne et de Daniel Simonneau.

LE MOT DU MAIRE	page 3	PARC DES VOLCANS	
	L.O.	Congrès national	page 23
ACTIVITÉS DES ÉLUS			
		VIE ACCOCIATIVE	
Carnet de bord	pages 4 à 6	VIE ASSOCIATIVE	
Décisions du Conseil municipal	page 6	Inauguration du collège de Ceyrat	page 23
		Cérémonies du 11 novembre	page 24
		Espoir et solidarité	page 24
ÉCONOMIE ET FINANCES		Bas'Art	page 24
Tarifs 2009	page 7	Don du sang	page 25
Subventions associations 2008/2009	page 7		pages 25 et 26
Locations des salles	page 7	Concert de Noël	page 26
Locations des saites	page 1	Comité de jumelage	page 27
		Chorale Campanelle : AG	page 28
40TH4HTÉ		École de tennis	page 28
ACTUALITÉ		Amicale laïque de notre pays	page 29
Bilan des travaux	pages 8 et 9	Rugby Club	page 30
Mot du garde champêtre	page 9		
Le déneigement	page 10		
Inauguration du SESSAD	page 11	À VOTRE SERVICE	
Charte de la diversité	page 11	Ouverture de la Mairie	page 31
Cérémonie des vœux	pages 12 et 13	Monsieur le maire reçoit	page 31
Accueil des nouveaux habitants	page 13	Permanence des élus	page 31
Médailles communales	pages 14 et 15	Permanence du conseiller général	page 31
Francis Lancial en retraite	page 16	En cas d'urgence	page 31
Soirée ADMR	page 16	- SAMU	1 0
Repas CCAS	page 16	- Police - Pompiers	
Conseil municipal d'enfants	page 17	- Médecins, dentiste, pharmacien, infirmiers	
La Poste : nouveaux horaires	page 18	Services divers	page 31
Communiqué de la gendarmerie	page 18	- Assistantes sociales	. 0
L'Agenda 21 de notre commune	page 19	- ADMR	
Elections des prud'hommes	page 20	- MAPAD - SSIAD	
Concours de photographies	page 20	- SSIAD - Gendarmerie de Romagnat	
État civil 2008	page 21	- Ecoles	
Halte-garderie	page 21	- Halte-Garderie	
	1 0	- Restaurant d'enfants	
		- Poste de Saint-Genès	
		- Médiathèque	
CLERMONT COMMUNAUTÉ		- Déchetterie - Syndicat d'initiative Ceyrat - St-Genès-Cham	nanelle
Transports en commun	page 22	- Syndical diffidative Ceyfal - St-Geffes-Chaffi	Pullent
Gestion de Clermont Communauté	page 22		
Mission locale de Clermont Communauté	page 22		

Directeur de publication : Roger GARDES Responsable d'édition : Alain BOUDET Régie publicitaire : Îtalique, 17, rue du Pré-la-Reine - 63100 Clermont-Fd

Tél. 04 73 14 00 01 - Fax 04 73 14 11 22

Chef de publicité : Christiane JALICON

Impression : Imprimerie DECOMBAT, Gerzat - Tél.: 04 73 25 06 62

LE MOT DU MAIRE





'ai grand plaisir à vous présenter, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les meilleurs de bonne et heureuse année. Que 2009 soit une excellente année pour vous toutes et vous tous, qu'elle vous permette de réaliser vos désirs les plus chers.

Bonne santé aussi à chacun d'entre vous et bonne santé au monde qui nous entoure. Car une modeste commune comme la nôtre reçoit aussi le contrecoup des événements extérieurs, aussi bien dans la vie de ses habitants que dans son fonctionnement institutionnel.

Ce n'est un secret pour personne que la grave crise qui secoue le monde aura de nombreuses répercussions dans les mois, voire les années à venir. Crise à la fois financière, économique et sociale, elle doit nous inciter à être prudents dans les prochains investissements, à donner la priorité au programme annoncé avant d'envisager d'autres réalisations dont le coût serait excessif pour le budget

communal. De même elle doit nous conduire, plus encore que par le passé, à être attentif au sort des plus démunis, qui seront les premières victimes de la crise générale et que la société n'a pas le droit de laisser au bord du chemin.

La nouvelle équipe municipale que vous avez élue en mars dernier est maintenant bien organisée et chacun trouve progressivement sa place dans le nouveau dispositif. La prochaine tâche majeure est la préparation du budget 2009 qui intégrera les grands axes de notre projet dans le cadre de contraintes financières lourdes.

Chacun sait aujourd'hui que les aides de l'État vont aller en diminuant, que les principales collectivités vont se recentrer sur leurs compétences de base et, qu'au bout de la chaîne, ce sont les communes qui risquent de souffrir le plus. Nous veillerons à ce que l'augmentation de la fiscalité reste modérée, mais notre action sera nécessairement limitée par les moyens dont nous disposerons.

Ceux-ci seront utilisés pour améliorer le fonctionnement au quotidien et il est certain par exemple que cette année la facture liée au déneigement sera plus élevée que d'habitude. Les services municipaux ont fait le maximum pour intervenir dans les meilleures conditions malgré les difficultés. Mais rappelons aussi que chacun doit déneiger son chemin privé, son devant de porte, et éviter de garer sa voiture de telle sorte qu'elle ne permette pas le passage du chasse-neige. Un bon fonctionnement de l'ensemble du système dépend aussi du comportement de chacun d'entre nous.

Malgré un contexte morose les grands chantiers du mandat sont lancés : le bureau d'études pour la révision du POS et sa transformation en PLU vient d'être choisi, et il en va de même pour la mise en place de l'Agenda 21. Par ailleurs le dossier de l'ECP (Équipement communautaire de proximité) suit son cours normal. L'APS (Avant projet sommaire) a été validé à l'unanimité lors du Conseil communautaire du 5 décembre dernier.

Il est vrai que Clermont Communauté connaît aujourd'hui des difficultés financières certaines, accentuées par la situation au SMTC, organisateur des services de transport en commun. Le choix, raisonnable, de ne pas créer de taxe additionnelle cette année mais d'attendre le rapport de la Chambre régionale des comptes, l'audit du SMTC et de son prestataire T2C tout en recherchant toutes les économies possibles et en élaborant un nouveau programme communautaire pour les trois ans à venir doit nous permettre d'y voir plus clair en 2009 et de prendre alors les mesures qui s'imposeront en toute connaissance de cause.

Même si la situation générale n'incite guère à l'optimisme nous devons continuer à travailler avec rigueur pour que l'année 2009 soit la moins mauvaise possible.

Votre maire, Roger Gardes Président du Parc des volcans Vice-président de Clermont Communauté

- while

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Carnet de bord

Le Carnet de bord ne peut pas reprendre, par manque de place, toutes les réunions auxquelles participent les élus.Il est centré sur les réunions les plus institutionnelles concernant surtout maire, adjoints et conseillers délégués. Parallèlement, se tiennent de nombreuses commissions municipales ainsi que des rencontres individuelles concernant des problèmes plus personnels. L'ensemble du conseil se réunit aussi régulièrement pour mieux préparer les décisions les plus importantes qui seront ensuite adoptées en séance. Bien entendu tous les conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur tel ou tel dossier.



16 septembre

- Concertation avec l'Inra pour l'assainissement au bourg de Saint-Genès (C. Vial)

17 septembre

- Commission de sécurité du groupe scolaire (A. Désèmard)
- Réunion à Clermont Communauté (E. Jeannel)

18 septembre

- Conseil d'administration du CPIE à Theix (N. Imbaud)

19 septembre

- Inauguration station d'épuration du Syndicat de l'Auzon à Cournon (A. Désèmard, C. Vial)

20 septembre

- Inauguration de la journée du Patrimoine à Ceyrat (G. Dellavedova, A. Boudet, P. Vieira)
- Inauguration de l'ECP à Nohanent (A. Désèmard)

21 septembre

- Clôture de la Transvolcanique à Blanzat (G. Dellavedova)

22 septembre

- Conseil d'administration de la Plateforme 21 à l'ENITAC (R. Gardes)

23 septembre

- Rencontre avec le directeur de la Mission locale pour l'emploi (R. Gardes, A. Désèmard)
- Rencontre avec les enseignants et le personnel de l'école (R. Gardes, A. Désèmard, D. Simonneau)

24 septembre

- Bureau de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux à Paris (R. Gardes)
- Commission sports de Clermont Communauté (E. Jeannel)

<u>25 septembre</u>

- Colloque sur le développement durable à Polydôme (R. Gardes, N. Imbaud)
- Réflexion sur l'Agenda 21 à Chateaugay (N. Imbaud)
- Rencontre sur l'avenir de la politique agricole commune (R. Gardes)
- Commission aménagement du territoire à Clermont Communauté (E. Jeannel)

26 septembre

- Bureau et Comité syndical du parc des volcans à Montlosier (R. Gardes)
- Représenter la commune à une conférence de la Maison de l'Europe (R. Gardes)
- Commission finances à Clermont Communauté (Y. Chauvet)

29 septembre

- Réunion des vice-présidents de Clermont Communauté (R. Gardes)

- Commission habitat de Clermont Communauté (A. Désèmard)
- Réunion de l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole (E. Jeannel)

30 septembre

- Présentation du film *La rivière de ma ville* sur les cours d'eau de Clermont Communauté au CPIE (R. Gardes)
- Rencontre avec le SDIS pour des travaux à la caserne des pompiers (E. Jeannel, D. Simonneau, A. Boudet)

1er octobre

- Installation du Comité de massif du Massif central à la préfecture (R. Gardes)

2 octobre

- Présentation du schéma de cohérence territoriale du Pays du Grand Clermont (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet, E. Jeannel D. Simonneau)
- Etude des opérations de logement social avec l'OPHIS (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet, E. Jeannel, D. Simonneau, C. Vial)
- Rencontre avec le président et le directeur de l'ASACA (R. Gardes)
- Rencontre avec une délégation du personnel de la laiterie (R. Gardes, A. Désèmard)

3 octobre

- Assemblée générale théâtre La Bulle (G. Dellavedova)
- Rencontre avec les services de l'ONF (Y. Chauvet)

4 octobre

- Concertation avec la directrice de La Poste pour l'évolution des horaires (R. Gardes)

<u>6 octobre</u>

- Assemblée générale de la Plateforme 21 sur le développement durable à Clermont-Ferrand (R. Gardes)

7 octobre

- Signature d'une convention sur le développement touristique avec le Conseil genéral et le Comité départemental de développement touristique (R. Gardes)
- Commission des répartiteurs des impôts locaux (Y. Chauvet)
- Réflexion sur l'avancement de l'équipement communautaire de proximité (R. Gardes, Y. Chauvet, E. Jeannel, D. Simonneau, N. Imbaud, G. Dellavedova)

10 octobre

- Conférence sur le don d'organes (R. Gardes, A. Boudet)

13 octobre

- Rencotnre avec le notaire de la commune à Beaumont (R. Gardes)
- Conseil d'administration de l'Office champanellois (G. Dellavedova, P. Vieira)

14 octobre

- Inauguration des nouveaux locaux du SESSAD à Theix (R. Gardes, A. Désèmard, G. Dellavedova, A. Boudet)
- Réunion du SMAF (E. Jeannel, D. Simonneau)
- Réunion de l'Aduhme (N. Imbaud)

15 octobre

- Commission de recrutement du Service de soins infirmiers à domicile (C. Barboiron)
- Réunion Natura 2000 à Issoire (E. Jeannel, N. Imbaud)
- Bureau de l'Oracle (N. Imbaud)

16 octobre

- Comité syndical du SIAD (C. Barboiron, M. Fayet)
- Réunion du SMTC (A. Désèmard)
- Réunion du Bassin de lecture de Clermont Communauté (M. Barnérias)
- Réunion du Syndicat intercommunal de l'Auzon et de la Veyre à Saint-Amand-Tallende (Y. Chauvet)

17 octobre

- Rencontre avec les responsables de La Poste pour l'évolution des horaires (R. Gardes)
- Bureau de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Préparation de la cérémonie du 11 novembre avec le président des anciens combattants (R. Gardes)
- Assemblée générale de l'association des donneurs de sang (R. Gardes, G. Dellavedova, A. Boudet)
- Assemblé générale du Rallye Saint-Genès (G. Dellavedova, A. Boudet)
- Assemblée générale du Club de tennis (R. Gardes, A. Boudet)

20 octobre

- Ouverture des plis pour le Syndicat des eaux (R. Gardes,
- Commission environnement à Clermont Communauté (R. Gardes)
- Commisssion Habitat à Clermont Communauté (A. Désèmard)

21 octobre

- Commission d'appel d'offres pour des travaux d'assainissement au bourg de Saint-Genès (R. Gardes, Y. Chauvet, D. Simonneau)
- Rencontre avec les services du SMTC au sujet des abris bus (D. Simonneau)

22 octobre

- Rencontre avec le président du Conseil régional (R. Gardes)
- Réunion sur l'Agenda 21 à Gerzat (N. Imbaud)

23 octobre

- Congrès de l'association nationale des élus de la Montagne à Saint-Flour (R. Gardes)
- Ouverture des plis pour le choix d'un assistant à maître

d'ouvrage (R. Gardes, C. Vial)

- Centre communal d'action sociale (R. Gardes, A. Désèmard, C. Barboiron, P. Vieira, A. Guyard, M. Fayet)

24 octobre

- Réflexion avec le Conseil régional sur la mise en place d'un groupement d'intérêt public (R. Gardes)
- Assemblée générale du Comité de jumelage (R. Gardes, G. Dellavedova)
- Vernissage d'une exposition à Chamalières (M. Barnérias)
- Vernissage d'une exposition de l'Oracle (M. Barnérias)

25 octobre

- Congrès départemental des maires à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
- Assemblée générale du CPIE à Theix (N. Imbaud)

26 octobre

- Réunion des vice-présidents de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Commission sports de Clermont Communauté (R. Gardes, E. Jeannel)
- Présentation de la charte de la diversité à l'Institut des Métiers à Clermont-Ferrand (R. Gardes)

28 octobre

- Participation à une visite d'élus sur la commune du Séquestre (N. Imbaud, C. Barboiron)
- Bilan des travaux de Nadaillat (R. Gardes, E. Jeannel, D. Simonneau)
- Rencontre avec les étudiants de l'École du paysage de Versailles sur l'évolution de la Chaîne des Puys (R. Gardes)

30 octobre

- Conseil communautaire à Clermont Communauté (R. Gardes, E. Jeannel)

4 novembre

- Prise de contact avec le nouveau directeur de La Poste de Beaumont (R. Gardes)

5 novembre

- Assemblée générale de Campanelle (R. Gardes, G. Dellavedova, A. Boudet)

6 novembre

- Comité de pilotage d'un site Natura 2000 à Saint-Maurice-es-Allier (R. Gardes)
- Rencontre avec les nouveaux gestionnaires du château de Theix (Temps Jeune Auvergne) (R. Gardes, A. Désèmard)

7 novembre

- Accueil officiel de la délégation de Monterosso (R. Gardes, G. Dellavedova, P. Vieira)
- Commission finances de Clermont Communauté (Y. Chauvet)

10 novembre

- Conseil de l'école maternelle (R. Gardes, A. Désèmard)
- Conseil d'administration de l'Office champanellois (G. Dellavedova, P. Vieira)

12 novembre

- Réunion du Syndicat mixte de gestion forestière (Y Chauvet)
- Bassin de lecture de Clermont Communauté (M. Barnérias)
- Lancement de travaux pour un programme d'urbanisme (E. Jeannel)

13 novembre

- Présentation à Orcival des travaux de l'inventaire du patrimoine (R. Gardes)
- Organisation d'un projet de trekking (R. Gardes)
- Concertation avec les services de l'Office national des forêts (R. Gardes)
- Examen d'un projet de lotissement (R. Gardes, E. Jeannel, D. Simonneau, C. Vial)

14 novembre

- Réunion du Parc des volcans à Montlosier (R. Gardes)
- Rencontre avec les responsables de l'ADEME (Association

- de développement de la maîtrise de l'énergie) (R. Gardes)
- Etude d'un projet d'urbanisme (E. Jeannel)
- Conseil de l'école primaire (R. Gardes, A. Désèmard)
- Porte ouvertes à l'ADAPEI (G. Dellavedova)

15 novembre

- Inauguration de l'espace jeux (CM enfants)
- Accueil d'une cession de formation des chasseurs sur le secteur de la Chaîne des Puys (R. Gardes)
- Rencontre avec les propriétaires du lotissement de Thèdes (E. Jeannel, D. Simonneau, C. Vial, E. Pellissier)
- Assemblée générale du SIEG à Cournon (C. Mestayer)

16 novembre

- Assemblée générale des crématistes du Puy-de-Dôme (G. Dellavedova)

17 novembre

- Réunion des vice-présidents de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Inauguration des nouveaux locaux de SOLEAUVERGNE et CERAPCOOP à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
- Réunion de travail sur la signalétique (N. Imbaud)
- Réunion du bureau du Syndicat de l'Auzon à Beaumont (A. Désèmard)
- Rencontre avec la chargée de mission de la Région pour l'Agenda 21 (N. Imbaud)

18 novembre

- Réflexion avec les services de la DDAF sur le choix d'un assistant maître d'ouvrage pour l'eau et l'assainissement (R. Gardes , C. Vial)

19 novembre

- Bureau de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux à Paris (R. Gardes)
- Bureau de l'Oracle à Clermont-Ferrand (N. Imbaud)
- Journée de l'information des communes forestières sur les sectionnaux (Y. Chauvet)

20 novembre

- Réunion à Clermont Communauté (A. Désèmard)
- Réunion avec le Conseil général pour la présentation de spectacles destinés à la petite enfance (P. Vieira)
- Rencontre avec la SOCOTEC au sujet du label haute qualité environnementale (N. Imbaud)
- Rencontre au sujet du handisport (G. Dellavedova)

21 novembre

- Réunion à Clermont Communauté (R. Gardes, E. Jeannel)

22 novembre

- Répartition des sapins de Noël avec les associations intéressées et l'ONF (Y. Chauvet)

23 novembre

- Exposition sur le Tibet à Vic-le-Comte (G. Dellavedova)

24 novembre

- Conseil d'administration et assemblée générale de SOLEAUVERGNE à Clermont-Ferrand (R. Gardes)

25 novembre

- Centre communal d'action sociale (R. Gardes, A. Désèmard, C. Barboiron, P. Viera, A. Guyard, M. Fayet)
- Rencontre avec l'association Poursuivre en vue d'un congrès (R. Gardes)
- Conseil d'administration public de l'URSSAF à Clermont-Ferrand (G. Dellavedova)
- Rencontre à Pont-du-Château au sujet de l'Agenda 21 (N. Imbaud)
- Rencontre avec la conseillère en économie familiale et sociale du Conseil général (A. Désèmard)

26 novembre

- Elaboration du cahier des charges au sujet prestataire de service pour Syndicat des eaux (R. Gardes, C. Vial)
- Réunion du Syndicat de l'Auzon à Cournon (A. Désèmard)
- Présentation du bilan environnemental de l'Auvergne

(R. Gardes, N. Imbaud)

- Réunion de Phytauvergne au Cendre (N. Imbaud)
- Comité de centre des sapeurs-pompiers (A. Boudet)

27 novembre

- Rencontre avec la DDAF pour la mise au point d'un marché de commande (C. Vial)
- Rencontre à Cébazat sur l'Agenda 21 (N. Imbaud)
- Présentation de l'exposition itinérante du CLIC (C. Barboiron)

30 novembre

- Inauguration du marché de l'Avent à Ceyrat (A. Boudet, P. Vieira)

1er décembre

- Remise de médailles du travail au personnel de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Comité syndical des transports en commun (A. Désèmard)

2 décembre

- Rencontre avec le service des routes du Conseil général (D. Simonneau)
- Réunion du SEPAC (E. Jeannel)

3 décembre

- Commission aménagement du territoire de la Fédération des parcs naturels régionaux à Paris (R. Gardes)

4 décembre

- Assemblée générale du Syndicat d'initiative à Ceyrat (Y. Chauvet, G. Dellavedova, A. Boudet, P. Vieira)
- Réunion du service de soins infirmiers à domicile (A. Désèmard, M. Fayet)

5 décembre

- Conseil communautaire de Clermont Communauté (R. Gardes, E. Jeannel)
- Inauguration des travaux de rénovation du collège de Ceyrat (R. Gardes)
- Présentation de l'Auvergne à l'heure de l'écoconstruction à la Grande Halle (R. Gardes, N. Imbaud)
- Négociation d'une convention de rejet entre la laiterie de Theix et le Syndicat de l'Auzon (A. Désèmard)

<u>6 décembre</u>

- Inauguration officielle du marché de Noël (R. Gardes, G. Dellavedova, P. Vieira, A. Boudet)

8 décembre

- Réunion des vice-présidents de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Assemblée générale du Syndicat mixte d'action foncière (E. Jeannel, D. Simonneau)
- Conseil d'administration du CPIE à Theix (N. Imbaud)

9 décembre

- Rencontre au sujet de la petite enfance avec le médecin de PMI (A. Désèmard)
- Réunion pour travaux au Plat-d'Auzat (D. Simonneau)

11 décembre

- Bureau et Comité syndical du Parc des volcans à Murat
- Réunion de l'école de musique (SICAS) (N. Imbaud, M. Barnérias)

12 décembre

- Inauguration du FUNITEL à Super-Besse (R. Gardes)
- Concertation à propos de l'utilisation du gymnase (D. Simonneau, A. Boudet)

13 décembre

- Rencontre avec les pompiers pour l'organisation de la Sainte-Barbe (R. Gardes, A. Boudet)

15 décembre

- Entretien pour le choix d'un bureau d'études en vue de la mise en place du Plan local d'urbanisme et de l'Agenda 21 (R. Gardes, E. Jeannel, N. Imbaud)

17 décembre

- Etude d'un centre de loisirs verts avec Clermont Commu-

nauté (R. Gardes, A. Désèmard, E. Jeannel, D. Simonneau)

- Conseil d'administration de l'Oracle (N. Imbaud, M. Barnérias)
- Rencontre avec la communauté de communes des Cheires (A Boudet)

18 décembre

- Portes ouvertes halte-garderie (R. Gardes, A. Désèmard)

19 décembre

- Café-concert en mairie de Clermont-Ferrand avec la participation de classes de Saint-Genès (R. Gardes)
- Réunion des vice-présidents de Clermont Communauté (R. Gardes)
- Représenter la commune à un vernissage d'exposition à Chamalières (N. Imbaud)
- Représenter la commune aux cérémonies de la Sainte-

Barbe à Saint-Amand-Tallende (A. Boudet)

22 décembre

- Signature d'une convention avec le Syndicat de l'Auzon et la laiterie de Theix (R. Gardes, A. Désèmard)

23 décembre

- Réunion de lancement de travaux d'alimentation en eau potable à Manson (C. Vial).

Décisions du Conseil municipal

Réuni en séances ordinaires les 21 octobre 2008 et 18 décembre 2008, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes, à l'unanimité, sauf précisions contraires.

Présentation du film au CPIE : La rivière de ma ville.

Le 21 octobre 2008

- Adopter les subventions 2008/2009 aux associations pour un montant de 26 680 €, soit une augmentation totale de 0,8 % par rapport à 2007/2008
- Adopter une participation de 62 333 € pour la première année de fonctionnement du SMGF qui doit être couverte par les membres du syndicat (commune et sections) à hauteur de leur quote-part conformément aux statuts
- **Adopter** les décisions modificatives du budget général
- **Adopter** l'institution d'une PVR (participation pour le financement des voiries et réseaux publics)
- **Désigner** les garants des coupes d'affouage qui doivent être effectuées à Fontfreyde (P. Cissoire, H. Goy et F. Valleix)
- Autoriser Monsieur le maire à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre avec la SESAER pour l'extension des réseaux d'assainissement, et l'enfouissement des réseaux secs au bourg de Saint-Genès (secteur Château).
- **Adopter** les projets réactualisés de la rue du Château à Saint-Genès (intégration de la partie renforcement AEP et enfouissement des réseaux secs) et leurs plans de financement
- **Autoriser** Monsieur le maire à solliciter l'aide du Conseil général et de l'Agence de l'eau, et à effectuer les démarches nécessaires à l'avancement de ces opérations rue du Château
- Autoriser Monsieur le maire à lancer une procédure d'appel d'offre ouvert, pour le programme d'extension des réseaux de la rue du Château
- Autoriser Monsieur le maire à lancer une procédure adaptée pour le choix d'un bureau d'étu des, pour l'extension des réseaux d'assainissement de la commune
- Autoriser Monsieur le maire à lancer une procédure adaptée et à effectuer les démarches nécessaires, pour le choix d'un assistant à maître d'ouvrage pour le marché de prestations, entretien et suivi des réseaux
- Adopter les différents tarifs 2009 : eau, assainissement, ouverture de compteur, fermeture de compteur, location de compteur, mise en place différée du compteur d'eau, participation pour raccordement à l'égout
- Approuver le retrait du SIEG des communes de Beaulieu, de La Chamba et de La Chambonie, la réduction consécutive du périmètre du SIEG aux 470 communes du PDD, et les conditions de retrait sous réserve des délibérations concordantes de chacune des communes et du syndicat



Le 18 décembre 2008

- **Adopter** les décisions modificatives sur les budgets 2008 (général, eau et assainissement)
- **Adopter** les tarifs 2009 : location des salles (+5 %), concessions des cimetières (+3 %)
- Adopter la création d'un CET (Compte Epargne Temps) pour les agents communaux qui le souhaitent
- **Décider** l'achat d'une parcelle à l'INRA pour effectuer les travaux
- Adopter le marché assainissement et enfouissement au bourg. La société SADE, remplissant tous les critères de choix (offre technique, délais et planning) et étant, de plus, la moins disante a été retenue par la commission pour un montant de 127 305,82 €
- **Adopter** la répartition des dépenses sur les trois budgets eau, assainissement et général (affectation au prorata)
- Autoriser l'établissement d'une convention avec France Télécom pour les travaux de la création d'infrastructures souterraines, rue du Château, à Saint-Genès
- Adopter la mise en conformité des installations existantes de certains villages (coût communal 7 748 €)
- **Adopter** le transfert au SIEG du Puy-de-Dôme de la compétence relative au développement, au renouvellement et à l'entretien préventif de l'éclairage public (850 sources lumineuses)
- **Adopter** l'avenant du marché voirie 2008 (travaux supplémentaires), pour une plus value de 24 000 €
- **Décider** de déposer un dossier DGE 2009, pour le projet d'acquisition de terrains, en vue de la construction de logements sociaux sur la commune
- Adopter les modalités spécifiques pour la participation de la voirie et des réseaux (PVR) de la

- rue du Château à Saint-Genès (coût nécessaire à la viabilité des terrains eau-électricité-étude-voirie)
- Se prononcer sur les demandes d'achat de terrains communaux : dossiers à Fontfreyde, Beaune et Pardon. Le Conseil municipal suit l'avis de la commission qui privilégie l'accessibilité aux véhicules dans les bourgs (voitures, tracteurs et chasse-neige)
- **Décider** de l'indemnité du receveur municipal : 600 € pour l'année
- Clermont Communauté : point sur les aspects financiers et le programme d'investissement, point sur le SMTC (autorité qui gère les transports en commun et le tramway) et ses difficultés financières
- **Adopter** la Charte de la diversité éthnique et culturelle dans les entreprises et les collectivités
- Adopter la garantie de l'emprunt des logements sociaux de Nadaillat
- **Motion** contre la suppression de subvention pour huit associations de l'Éducation Nationale à partir de septembre 2009
- Motion contre la menace sur 400 emplois à l'AIA
- Accepter de faire supporter au budget général les dépenses liées au traitement des eaux pluviales, conformément à la réglementation
- Accepter le renouvellement de la convention de l'AROEVEN
- **Demander** des informations complémentaires pour les travaux à effectuer par l'association de pêche AAPPMA Tiretaine et Artière qui intervient sur la commune avant de se prononcer sur l'aide à apporter
- Information sur les nouveaux horaires de La Poste
- **Information** sur la révision de la Charte du Parc des Volcans : recrutement d'un paysagisteurbaniste.

ECONOMIE ET FINANCES

Les tarifs HT à partir du 1^{er} janvier 2009

EAU, ASSAINISSEMENT				
Prix du m³ d'eau	0,87 €			
Prix du m³ d'eau assainie	1,33 €			
Location de compteur	21,50 €			
Fermeture de compteur	43,00 €			
Ouverture de compteur	21,50 €			
Mise en place différée de compteur quelque soit le type de matrice	356,00 €			

PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT À L'ÉGOUT

Participation pour le raccordement à l'égout prévu par l'article L35-4 du Code de la santé publique : 473,00 € TTC. Cette participation est exigée pour toute construction nouvelle ou tout aménagement de bâtiment existant (postérieur à l'installation de l'égout) s'ils entraînent la nécessité de se raccorder au réseau.

CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES ET COLUMBARIUM

Concession de cimetière au m²		Columbarium	
Trentenaire	80,00 €	30 ans	465,00 €
Cinquantenaire	105,00 €	50 ans	699,00 €
À perpétuité	160,00 €	Perpétuel	931,00 €

Subventions associations 2008/2009

votées par le Conseil municipal du 21 octobre 2008.

Office Champanellois	3 100 €
Comité de jumelage	3 400 €
Amicale laïque	4 550 €
Rugby Club	3 300 €
AS Saint-Genès Football	5 050 €
Tennis Club	1 650 €
Musique et danse (dont 500 € exceptionnelle)	900 €
Théâtre La Bulle	1 200 €
Loisirs et rencontres	750 €

Chorale Campanelle	700 €
Bas'Art (dont 150 € exceptionnelle)	630 €
Donneurs de sang	240 €
Rallye Saint-Genès	350 €
Gomme et crayon	150 €
La Récré champêtre	160 €
Espoir et solidarité	400 €
Association sportive IME	150 €

Locations des salles

LA MAISON DES ASSOCIATIONS : grande salle et annexes	Journée	Week-End
Associations de la commune	83 €	121 €
Personnes privées habitant la commune pour leur usage personnel	363 €	422 €
Personnes privées hors commune	604 €	725 €
Associations hors commune avec enracinement local	363 €	422 €
Associations hors commune	604 €	725 €

À ce coût de location s'ajoute éventuellement l'utilisation des cuisines : 55 € et obligatoirement le nettoyage : 175 €

LA MAISON DES ASSOCIATIONS : hall et petite salle	Journée	Week-End
Associations de la commune	53 €	72 €
Personnes privées habitant la commune pour leur usage personnel	178 €	242 €
Personnes privées hors commune	402 €	434 €
Associations hors commune avec enracinement local	182 €	241 €
Associations hors commune	402 €	434 €

A ce coût de location s'ajoute éventuellement l'utilisation des cuisines : 55 € et obligatoirement le nettoyage : 101 €

INSTALLATIONS SPORTIVES (associations extérieures à la commune)

Location à la journée	Tarif
Hall d'entrée, douches et vestiaires du gymnase	121 €
Location de chaises et de tables	16 €

SALLES DE VILLAGE

Bilan des travaux année 2008

'année 2008 a été une année de transition mais aussi de continuité pour la réalisation des travaux 2008. Une année de transition avec l'arrivée de14 nouveaux conseillers sur 23. Une année de continuité par l'approbation et la réalisation de projets envisagés par l'ancienne équipe municipale que nous ne manquons pas de saluer et de remercier pour le travail accompli.

Les orientations, l'arbitrage, les choix des projets sont décidés et validés par la commission travaux où chaque village est représenté par au moins un conseiller de village. Les travaux effectués concernent la voirie, les bâtiments, des équipements divers et les réseaux d'eau potable et assainissement.

Concernant la voirie, comme annoncé pendant la campagne électorale, nous avons porté un effort particulier sur l'amélioration de l'état de notre voirie village. Le programme a débuté en y consacrant en 2008 une enveloppe de 131 600 € TTC. La plupart des villages a été concerné par ces travaux : Beaune-le-Chaud, Fontfreyde, Laschamps, Manson, Pardon, Theix, le bourg de Saint-Genès-Champanelle ainsi que Chatrat et Berzet.



Chemin sous le Devet, Pardon.



Chemin de Busageaix, Laschamps



Chemin de la Vouette, Manson.

Travaux de réseau d'eau potable et d'assainissement

Eau potable

- Travaux réalisés en 2008 :
 - changement du réducteur de pression au Plat d'Auzat (4 400 € HT)
 - déplacement de la conduite AEP en liaison avec les travaux du lotissement Grand Champ au Plat d'Auzat (4 000 € HT)
 - remplacement du poteau d'incendie défectueux (2 000 € HT)
 - pose d'un réenclencheur automatique au réservoir Laschamp haut (2 660 € HT)
 - travaux courants d'entretien et de réparation du réseau
- travaux d'entretien annuel des réservoirs.
- Étude par le SIAEP Beaumont Ceyat Saint-Genès-Champanelle des problèmes de pressions de certains abonnés à Manson; des travaux sont prévus au cours du 1^{er} trimestre 2009 (19 000 € HT).
- Consultation d'un assistant maître d'ouvrage en vue de l'établissement du nouveau marché de prestation de services (DDAF pour 5400 € HT) ; choix du nouveau prestataire pour 4 ans au cours du 1^{er} trimestre 2009.
- Finalisation des études de raccordement au réseau AEP et défense incendie du futur ECP et des logements de l'Ophis; les travaux sont prévus au 1^{er} semestre 2009.

Assainissement

- Travaux réalisés en 2008 : entretien courant réseaux et stations
- Consultation de bureaux d'études pour estimation de travaux d'assainissement sur différents secteurs de la commune ; les études seront réalisées au cours de l'année 2009.
- Finalisation des études de raccordement au réseau d'assainissement du futur ECP et des logements de l'Ophis ; les travaux sont prévus au 1er semestre 2009.

Les perspectives de travaux importants pour l'année 2009 sont :

l'avancement du projet de l'ECP (Équipement commu-nautaire de proximité), dont nous avions présenté les grandes lignes dans le bulletin municipal d'octobre et dont l'avant-projet sommaire a été adopté à l'unanimité au conseil de Clermont Communauté du 5 décembre dernier, la poursuite des travaux de voirie village et de l'entretien des chemins pastoraux, la réfection extérieure de biens communaux et en particulier la toiture de l'église de Saint-Genès, la remise en état des espaces verts du parc Habitat à Theix et bien d'autres projets encore qui sont à l'étude et en attente de validation.

Travaux de bâtiments et travaux divers

Au Groupe scolaire



 Réfection de la toiture du préau, réparation des sols des aires de jeux, remplacement du portail bois, divers petits aménagements et entretien dans les salles de classes, remise en état partielle de la clôture d'enceinte.

Montant = 22 700 € TTC

Au complexe sportif

- Dans le gymnase : reprise du revêtement de sol et rebouchage des fissures par de la résine,
- Sur les terrains de sport : réparation des buts à 7, achat d'abris pour les arbitres et peinture des poteaux de foot.

Montant = 8 100 € TTC

Aux ateliers municipaux

• Réalisation d'un bureau pour le responsable d'équipe et mise en place d'un système d'extraction de fumées au poste de chaudronnerie.

Montant = 5 100 € TTC

Dans les villages

 Réparation de la toiture de la salle de village de Chatrat, achats de matériaux pour la réfection de l'appartement à l'ancienne école de Manson, travaux d'électricité et de mise aux normes à la Maison des associations et à Beaune-le-Chaud, réfection des façades et des vitraux de l'église de Laschamps.

Montant = 6 950 € TTC (hors dépenses église de Laschamps)



Rajeunissement de l'église de Laschamps.

Travaux divers

• Réparation de la croix Sainte Anne route de Laschamps à Manson, drainage du terrain autour de la chapelle Saint-Aubin, aménagement d'abris bus à Saint-Genès et Nadaillat avec la participation du SMTC, curage de la réserve incendie à Beaune-le-Chaud, entretien des massifs fleuris et des espaces verts de nos villages, débroussaillage et élagage de chemins pastoraux, enfouissement d'une ligne électrique et de l'éclairage public au Plat d'Auzat, réalisation des aménagements décidés au Conseil municipal d'enfants.

Montant = 58 200 € TTC

Le mot du garde champêtre



Cadastre

Le remaniement du plan cadastral de la commune suit son cours (jusqu'en 2010). Actuellement il entre dans sa phase de délimitation et de levée. Quatre géomètres du cadastre interviennent ou vont intervenir sur la commune. Ils seront amenés à pénétrer dans vos propriétés (en vous ayant au préalable envoyé une convocation) pour procéder aux diverses mesures et déterminer les limites exactes. Nous vous demandons donc de leur réserver le meilleur accueil possible. En janvier 2009, les villages de Laschamps et Saint-Genès sont concernés.

Le déneigement, une responsabilité partagée

Principe général Le service d'entretien hivernal des routes relève de la compétence soit du Conseil général pour les départementales et les nationales, soit de la commune pour les voies communales. Le déneigement des voies privées est l'affaire de leurs propriétaires.

Le déneigement devant les routes d'accès aux habitations, aux commerces et les sorties de garage est à la charge des propriétaires fonciers ou de leurs locataires, de même pour les trottoirs. Les riverains des voies communales et départementales à l'intérieur de l'agglomération doivent procéder, chacun au droit du bien qu'il occupe, au salage ou à la mise en tas de la neige sur les trottoirs. Le propriétaire ne peut pas faire appel au personnel des services de déneigement communaux pour s'acquitter de ces travaux.



L'hiver c'est la neige, la glace et le verglas. Cette saison a très souvent pour effet de transformer nos trottoirs et nos routes en chemins périlleux. En période hivernale, les piétons et les conducteurs doivent s'attendre à des perturbations dans leurs déplacements. Chacun doit s'adapter à ces conditions météorologiques particulières et se comporter prudemment en s'équipant en conséquence (chaussures adaptées pour les piétons et équipements spéciaux pour les véhicules).

En cas de fortes chutes de neige, on ne peut pas s'attendre à ce que toute la neige soit déblayée en temps voulu malgré les efforts très importants accomplis par les services municipaux.

Règle de bonne conduite

Pour les riverains

La neige dégagée des propriétés privées ne doit pas être déposée sur les trottoirs, sur la chaussée, dans les terrains publics ni sur la parcelle du voisin, à moins que ce dernier n'ait donné son accord (il est possible d'entasser la neige en bordure de la chaussée). Les véhicules doivent être stationnés de telle manière que le chasse-neige puisse travailler en sécurité c'est-à-dire disposer d'une largeur de passage d'au moins 3 mètres. À noter que le sablage des zones inaccessibles aux engins est laissé à l'initiative des riverains qui peuvent utiliser les tas de pouzzolane mis à leur disposition.

Pour la commune

La commune s'est fixée en priorité de déneiger l'accès au groupe scolaire, à la mairie, à la poste, les circuits et retournements des cars scolaires, les voies desservant les personnes à mobilité réduite et les services médicaux, puis, toutes les rues des villages et chemins communaux desservant des habitations, l'accès aux autres bâtiments communaux tels que la maison des associations, le gymnase, les salles de village, les églises, le sablage mécanique des carrefours, voies



en pentes ou en rampes, le suivi et l'approvisionnement des tas de pouzzolane après chaque épisode neigeux.

Pour accomplir cette mission la commune dispose de plusieurs équipes qui se relayent : des hommes, du matériel (1 camion chasse-neige/sableuse + 2 tracteurs équipés), des matériaux de sablage. Dès 5 heures du matin tout le monde est sur le pont en cas de nécessité. Elle fait aussi appel à une entreprise privée. À titre d'exemple, alors que sur une année habituelle nous consommons en moyenne 80 tonnes de pouzzolane, nous en avons déjà utilisé 130 tonnes pour les deux derniers mois de 2008!

Informer la mairie

La commune met tout en œuvre pour dégager les voies publiques le mieux possible, mais il n'est pas rare de constater des dysfonctionnements au début ou au cours de la campagne de déneigement qui nécessitent des ajustements. C'est pourquoi il est important de signaler aux conseillers de village l'oubli de voies habituellement déneigées, les zones dangereuses, le manque de pouzzolane... ou de téléphoner en mairie aux heures d'ouverture au 04 73 87 35 10 afin que des améliorations puissent être apportées.



Buffet préparé par l'ESAT.

. . .



ardi 14 octobre 2008 a eu lieu l'inauguration de l'extension des locaux du Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD) du Cézallier. Le service est situé sur le même site géographique que l'Institut médico-éducatif de Theix (IME). Il est géré par l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public du département (AD PEP 63).

Créé en septembre 2000 pour accompagner 15 enfants et jeunes sur le quart sud-ouest du département, entre l'A75 et la N89, son effectif est passé à 35 en septembre 2007.

Le rôle du SESSAD est de soutenir le parcours des enfants et des adolescents pour faciliter leur accès à un parcours de droit commun : domicile, crèche, école, lieu de socialisation... Il intervient auprès d'enfants présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, avec ou sans troubles associés.

L'équipe pluridisciplinaire élabore avec les parents un projet personnalisé au plus près des besoins de l'enfant, afin d'étayer au mieux son inscription dans son milieu ordinaire.

Le système ambulatoire exige un personnel qualifié, une équipe investie et compétente. Les intervenants ont parcouru 85 000 km en 2007. Ils ont à leur disposition 5 voitures et un camion aménagé qui représente un lieu d'intervention supplémentaire et mobile.

Lors de cette inauguration, Jean-Claude Montagne, président

des PEP 63, et Nadine Vatel, directrice du SESSAD, ont accueilli de nombreux invités. Parmi eux, Dominique Vergne, inspecteur de la DDASS, Philippe Léotoing, inspecteur d'Académie adjoint, Julien Laumier, directeur adjoint de la

Maison départementale des personnes handicapées.

De nombreux représentants de la commune, dont Monsieur le maire, Roger Gardes, des adjoints, présents ou passés. Certains, comme Jean-Luc Doutre, ont "mis leur pierre" aux travaux.

Merci à la municipalité de Saint-Genès et à l'Office champanellois pour la mise à disposition du matériel : barnum, bancs, tables. Merci à Alain et Béatrice Boudet pour leur aide. Un moment convivial autour du pot de l'amitié, servi par l'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) "L'Envolée" de Riom a joyeusement conclu ce temps, accompagné par un ciel radieux. Le reportage photo fait ce jour est dû à UPI Montel (Unité pédagogique d'intégration).



Dominique Vergne, Nadine Vattel, Philippe Léotoing, Jean-Jacques Montagne

Charte de la diversité

Le club des 1 000 entreprises citoyennes d'Auvergne a signé la charte de la diversité et celle-ci peut aussi être signée par les collectivités. C'est ce qu'a accepté de faire le Conseil municipal de Saint-Genès-Champanelle.

En quoi consiste cet engagement?

L'idée d'une telle charte a été lancée dès janvier 2004. C'est un engagement signé par tous ceux qui souhaitent condamner les

discriminations dans le domaine de l'emploi et veulent œuvrer en faveur de la diversité.

La charte est structurée autour de six articles qui mettent l'accent sur la nécessité de favoriser le pluralisme dans la gestion des carrières, sachant que cette orientation est non seulement un principe éthique mais reflète aussi un intérêt économique bien compris. Signer la charte c'est favoriser l'égalité des chances tout en facilitant l'amélioration des performances.

Cérémonie des vœux

u début de chaque nouvelle année Monsieur le maire et son Conseil municipal reçoivent à la Maison des associations l'ensemble des partenaires de la commune pour une cérémonie institutionnelle et conviviale de présentation des vœux.

Cette année, c'est le vendredi 9 janvier à 19 heures que plus de 300 participants se sont retrouvés pour partager ce moment important et bien débuter l'année ensemble.

Monsieur le maire les remerciait d'avoir répondu à son invitation et présentait à chacun ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année, ainsi qu'aux institutions qu'ils représentent. Il s'adressait au Conseil municipal adulte mais aussi au Conseil municipal d'enfants, au personnel communal, aux enseignants, aux pompiers, aux représentants des nombreuses commissions, aux forces vives de la commune, aux associations, aux élus des communes voisines et de Clermont Communauté, aux partenaires institutionnels.

Ensuite Monsieur le maire dressait un rapide bilan de l'année écoulée et présentait les principaux projets en cours. Il rappelait la très large confiance qui avait été accordée en mars dernier à la liste d'union qu'il avait le plaisir de conduire, remerciait tous ceux, anciens et nouveaux, qui avaient facilité ce large succès, permettant à la nouvelle équipe de connaître d'excellentes conditions pour conduire la gestion de la commune pendant le mandat qui s'ouvre, dans l'esprit de cette formule désormais inscrite dans la salle du Conseil municipal :

"Oubliez vos intérêts privés au profit de l'intérêt général"

Il rappelait aussi les changements importants intervenus chez de nombreux partenaires, et après avoir remercié ceux qui ne sont plus là pour l'excellent travail accompli souvent pendant de longues années, il se réjouissait des relations créées avec les nouveaux pour que le même esprit de coopération efficace au suivi de la commune perdure.

Tous vont contribuer à la réalisation d'un programme raisonnable, au service des habitants, et compatible avec les possibilités financières de la commune, mais qui s'inscrit dans un contexte difficile. Monsieur le maire rappelait alors les effets néfastes de la crise mondiale, mais aussi les difficultés financières du SMTC (Syndicat mixte des transports en commun) et celles de Clermont Communauté. Il précisait alors les principales orientations retenues, au terme de nombreux débats souvent difficiles, et confirmait que l'année 2009 serait décisive pour la gestion des prochaines années.

Malgré ce contexte compliqué, Monsieur le maire concluait en confirmant que les engagements pris lors de la campagne électorale seraient tenus mais que la rigueur serait plus que jamais nécessaire dans la gestion financière.

Ensuite, Guy Dellavedova faisait le bilan de la vie associative, au titre d'adjoint en charge de ce secteur. Se félicitant de la grande vitalité de ce domaine auquel le Conseil municipal a toujours accordé une grande importance, il rappelait que 45 associations adhèrent à l'Office champanellois, présidé par Alain Boudet, et chargé, notamment, de coordonner l'action de ces multiples intervenants. Au total ce sont 1 768 adhérents qui s'activent dans de multiples activités et les 3/4 résident sur la commune ; les autres viennent des communes voisines, étant attirés par la qualité des installations et la diversité des actions proposées.

Le Conseil municipal continuera à encourager le développement de cette vie associative non seulement par la mise à disposition de nombreux équipements mais aussi par des aides financières en augmentation constante et qui en 2008 se sont élevées à 26 680 €, par la parution régulière du bulletin municipal dont la vie associative représente environ un quart du contenu, et bien entendu par une présence régulière aux principales manifestations et assemblées générales.



C'est ensuite Anne Chassang, maire du Conseil municipal d'enfants qui prenait la parole pour présenter les vœux de l'assemblée qu'elle préside depuis deux ans et faire le bilan de son action. Compte tenu des règles fixées, elle arrive au terme de son mandat et ne pourra se représenter lors du renouvellement qui aura lieu en février. Aussi Monsieur le maire tenait à la féliciter chaleureusement pour son action exemplaire et lui remettait un cadeau à partager avec les autres conseillers municipaux avec qui elle a travaillé.



Accueil des nouveaux habitants

aint-Genès-Champanelle est une commune attractive qui continue à se développer harmonieusement. Aussi chaque année de nouveaux habitants choisissent de venir y vivre, attirés par un cadre magnifique, des équipements performants et une riche vie associative. Cette année c'est plus de 80 Champanellois qui nous ont rejoints. Selon une tradition désormais bien ancrée, le Conseil municipal a décidé de les accueillir officiellement en mairie un samedi. C'est donc le 13 décembre que Monsieur le maire, entouré de ses collègues, avait le plaisir de leur présenter leur nouvelle commune, de rappeler les principaux axes de son développement et de préciser les attributions de chacun des mem-bres de l'équipe qui l'entoure. Ensuite le verre de l'amitié permettait à chacun de faire plus ample connaissance de manière conviviale et de conforter ainsi sa bonne intégration.





Médailles communales

Il est de tradition désormais dans notre commune de remettre la médaille communale à une ou plusieurs personnes particulièrement méritantes pour les services rendus à notre collectivité. De même qu'il est devenu habituel, depuis plusieurs mandant, de remettre cette récompense, modeste certes mais symbolique, l'année qui suit le renouvellement des conseils municipaux, aux différents adjoints qui n'ont pas souhaité se représenter. Le travail d'adjoint s'inscrit dans une action collective mais c'est une tâche très prenante. En moyenne cela correspond à un mitemps, et cela représente des centaines de réunions, de représentations, de dossiers à étudier, y compris chez soi. Cela mérite bien un signe de reconnaissance...

Il se trouve que l'année dernière, quatre adjoints n'ont pas souhaité se présenter, compte-tenu justement, et pour l'essentiel, de la lourdeur de la tâche. Et donc, exceptionnellement, cette année Monsieur le maire proposait de remettre quatre médailles communales à :



Jean Luc Doutre

C'est une longue histoire qui relie Jean-Luc à notre commune puisque, bien que né à Clermont-Ferrand il est venu dès 1959, alors qu'il n'avait que 5 ans, découvrir Saint-Genès où ses parents étaient locataires dans l'ancien couvent situé à l'emplacement de notre actuelle Maison des associations. En 1976, il viendra habiter à Beaune-le-Chaud où il vit toujours avec son épouse Claudette. Il s'est progressivement intégré à la vie de la commune, s'investissant dans la vie associative tout en assurant un parcours professionnel assez atypique puisqu'il était d'abord éducateur jusqu'en 1983, avant de devenir maçon, fondant et développant une entreprise qui existe toujours. À ce titre il fait donc toujours partie des forces vives de la commune.

Grand amateur de rugby, il a d'abord été joueur au poste de demi-demêlée, et reste un grand supporter du club de Saint-Genès mais aussi de l'ASM et des bleus de France, autant d'équipes qu'il va souvent voir jouer, y compris en déplacement.

Dans un autre style, il est aussi passionné de pétanque, à l'origine du club local dont il a été le premier président, d'ailleurs, il pratique toujours. Homme de conviction et de militantisme, il a aussi été à l'origine d'une garderie parentale avant que la structure communale ne prenne le relais, et délégué FCPE au conseil d'école. Ces divers engagements l'ont tout naturellement conduit vers la vie municipale et Jean-Luc a participé à notre première campagne électorale dès 1983. En 1989, il a représenté le village de Beaune-le-Chaud au Conseil municipal où il est finalement resté pendant 19 ans. Et il y serait encore, bien entendu, s'il n'avait pas souhaité arrêter l'année dernière. Que de chemin parcouru pendant tout ce temps! À chaque élection, il a conforté son implantation à la fois villageoise et communale. Au cours de son premier mandat, il a développé la connaissance de la fonction et du territoire, en s'inscrivant dans les commissions travaux, affaires scolaires et vie associative. Mais c'est surtout pendant les deux mandats suivants qu'il a donné la pleine mesure de ses moyens comme adjoint aux travaux et aux pompiers. À ce titre, il s'est

beaucoup impliqué dans la création ou l'amélioration de grands équipements structurants comme le complexe sportif, la caserne, le groupe scolaire mais aussi un chantier délicat à conduire même s'il se voit moins, l'enfouissement des réseaux dans plusieurs villages. Il a été notre représentant dans de nombreuses structures concernant l'eau (SIAEP et Sivom d'Issoire), l'assainissement (Syndicat de l'Auzon), l'électrification (SIEG) et les pompiers où il a travaillé en parfaite harmonie avec le capitaine Jamot. Adjoint aux travaux est une fonction délicate car on est sollicité tous les jours pour de multiples petits travaux qui ne sont pas toujours aussi faciles à réaliser qu'on pourrait le croire et dont l'accumulation prend beaucoup de temps, générant parfois quelques incompréhensions qui peuvent engendrer une certaine lassitude voir un agacement compréhensible.

La vie municipale n'est pas un long fleuve tranquille. Il y a de bons moments, la satisfaction légitime devant des réalisations réussies, mais aussi des regrets et des doutes quand cela ne marche pas aussi bien qu'on le voudrait et que l'action que l'on conduit n'est pas comprise, voire, ce qui est pire, parfois déformée. Mais ce qui compte surtout c'est la globalité de l'action, le dévouement au service d'une cause, d'un intérêt public, les réalisations qui resteront, ainsi que tous ces liens humains que l'on tisse progressivement avec la population.

Merci à Jean-Luc pour son engagement pendant si longtemps au service de ses concitoyens.

Lucette Roux

Née à Belfort en 1949, Lucette Roux a fait des études d'histoire à Besançon et c'est en 1976 qu'elle décide, avec Jacques son mari, de venir s'installer à Pardon où elle habite depuis 1978. Très attachée à la vie de famille elle a consacré beaucoup de temps à l'éducation de ses 4 enfants qui ont tous fréquenté l'école de Saint-Genès avant de voler de leurs propres ailes.

Parallèlement Lucette s'est très impliquée dans la vie associative. Beaucoup connaissent ses talents dans les danses traditionnelles, son implication à "Musique et Danse", son goût pour la culture et la protection de l'environnement.

C'est en 1995 qu'elle a été sollicitée pour remplacer Daniel Pollard et représenter le village de Pardon au Conseil municipal. Elle s'est parfaitement intégrée dans l'équipe et en 2001, pour son deuxième mandat, elle est devenue adjointe en charge de la culture, de la jeunesse, de l'environnement et du cadre de vie. À ce titre elle a eu à gérer de nombreux dossiers et a contribué à des améliorations certaines dans des secteurs qui avaient davantage été négligés jusqu'à son arrivée. Le fleurissement des villages en est un bon exemple et elle s'y est beaucoup impliquée. Le développement des journées du patrimoine a aussi été une de ses réussites, de même que son implication à la bibliothèque. Elle a mis aussi en place de nombreuses manifestations culturelles et s'est beaucoup investie, avec d'autres, dans le Conseil municipal d'enfants. Elle a su gérer avec diplomatie le dossier plus compliqué de la signalétique mais les améliorations apportées sont aujourd'hui clairement perceptibles. Lucette a représenté la municipalité dans divers organismes importants comme le CCAS (Centre communal d'action sociale) où elle siège encore mais désormais au titre de personnalité qualifiée ou encore l'ORACLE (Office régional d'action culturelle de liaison et d'échange) qui contribue au rayonnement culturel de nos communes ou au SICAS (Syndicat intercommunal gérant notre école de musique avec Aydat et Ceyrat), mais aussi au SBA (Syndicat du Bois de l'Aumône) qui s'occupe de la collecte et du traitement des ordures ménagères, et auquel nous avons adhéré jusqu'en 2004, date de notre entrée à Clermont Communauté. Enfin Lucette a été déléguée titulaire à Clermont Communauté. À ce titre elle s'est beaucoup investie dans les commissions culture et environnement, en relation étroite avec ses responsabilités communales. Pour tous ces engagements qu'elle a su assurer avec efficacité, disponibilité et bonne humeur, Lucette a mérité la médaille communale.

Yves De Saint-Do

Yves De Saint-Do était le doyen de l'équipe municipale. Il est né à Paris en 1935 et il a obtenu l'agrégation d'anglais avant de se lancer dans une brillante carrière professionnelle. Enseignant, principal de collège, proviseur, inspecteur général de l'Éducation nationale, il a dirigé le lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, ensuite le lycée Claude Fauriel à Saint-Etienne, Saint-Exupéry à Mantes-la-Jolie, le lycée français de Londres et enfin le prestigieux lycée Louis-le-Grand à Paris.

Homme de conviction il s'est beaucoup engagé dans divers mouvements politiques et syndicaux : jeunesses socialistes, syndicat étudiant UNEF, enseignant SNES, personnels de direction SNPDEN, PSU puis parti socialiste dont il est toujours un adhérent actif et convaincu, remontant le moral des troupes quand cela s'avère nécessaire, et cela arrive parfois. Bien que Parisien, Yves est tombé amoureux d'Anne bien entendu mais aussi de l'Auvergne. Dès 1962, il s'éprend même de notre commune, et d'une petite maison à l'entrée dE Pardon ; il passe d'autres vacances à Beaune-le-Chaud. Il est vrai aussi que la famille de son épouse Anne y louait l'ancienne école de 1965 à 1971, année où ils ont acquis le chalet des "Treize vents", qui deviendra l'ancrage de la famille pendant les vacances scolaires.

C'est finalement en 1997, à la retraite, qu'il peut enfin s'installer définitivement à Pardon. Il s'est aussitôt intégré très facilement à la vie locale et Roger Gardes a fait appel à ses services en 2001 pour représenter, avec Lucette, le village de Pardon.

Pendant 7 ans, Yves De Saint-Do a été adjoint en charge de la vie associative et de l'information municipale. À ce titre il a aussi été représentant à l'Office champanellois et au Comité de jumelage, participant régulièrement, lui qui est un européen convaincu, aux échanges avec nos amis allemands de Kallmünz et italiens de Monterosso. Il a évidemment assisté à de très nombreuses assemblées générales et à de multiples réunions, faisant le point avec pertinence sur les grands dossiers mais gérant aussi les préoccupations plus terre à terre liées à l'occupation des salles et au respect du matériel.

Par son charisme, son sens des relations humaines, son côté charmeur aussi, il a su faire vivre avec une très grande convivialité une vie associative à laquelle la commune a toujours accordé une grande importance. Yves avait aussi la charge du bulletin municipal et c'est sans aucun doute ce qui l'a le plus stressé comme d'ailleurs tous ceux qui s'en sont occupés au cours des différents mandats. Car il faut régulièrement solliciter les articles, respecter des délais contraignants, corriger sans cesse les moindres fautes d'orthographe. Malgré cela il s'est parfaitement acquitté de sa tâche jusqu'au bout, même si cela lui pesait de plus en plus, et c'est en grande partie à son action que nous devons la très bonne qualité de notre bulletin municipal. Aujourd'hui il va continuer à s'activer, plus librement, dans la vie associative, à chanter avec notre chorale, mais il aura aussi plus de temps pour sa famille, son épouse Anne, ses enfants et ses chers petits enfants.

Bernard Mercier

Des quatre récipiendaires, Bernard Mercier est le seul à être originaire de la commune même si officiellement il est né le 14 février 1950 à Chamalières. Il a quitté Nadaillat, de 1970 à 1980, pour raisons professionnelles, ce qui lui a permis de découvrir les contraintes de la vie parisienne puis creusoise mais dès que possible il est revenu vivre à Nadaillat avec son épouse Marie-Noëlle. Inspecteur des Domaines, Bernard nous a fait bénéficier de ses compétences financières et foncières et, avant même d'être au Conseil municipal, il s'était beaucoup investi, lui aussi, dans la vie associative.

Bernard est un ancien footballeur, qui a défendu les couleurs de Saint-Genès de 1966 à 1972, mais aussi un grand chasseur qui a fondé la Société de chasse de Nadaillat et l'a présidée de 1971 à 1981. Il s'est aussi impliqué au Comité de jumelage qu'il a présidé de 1984 à 1988 avant d'en devenir président d'honneur. Il a beaucoup œuvré pour le tennis, sport qu'il pratique encore et qu'il a largement contribué à développer sur la commune. Président fondateur du club en 1988, jouant un rôle important dans la création des courts. Il a aussi intégré le comité directeur de la Ligue d'Auvergne en 1992, chargé de communication, avant d'en devenir le secrétaire général de 1986 à 2000. Enfin Bernard a aussi été, de 1984 à 1996, le président de l'Office municipal, devenu depuis l'Office champanellois, ce qui lui a permis de créer alors le "Trait d'union" qui existe toujours et rend de grands services à nos associations et à nos administrés.

C'est cet engagement associatif remarquable qui lui avait déjà valu de recevoir la médaille communale. Cas exceptionnel et même unique à ce jour! Depuis la création de cette médaille en 1990, Roger Gardes a eu le plaisir d'en remettre une quarantaine, mais Bernard est le premier à la recevoir deux fois. Certes ce n'est pas tout à fait la même, et elle n'est pas attribuée au même titre mais cela témoigne de la multiplicité de responsabilités exercées par Bernard Mercier.

Cette médaille récompense son action comme conseiller municipal de Nadaillat et adjoint en charge de l'urbanisme, de l'agriculture et de la forêt de 2001 à 2008. Délégué suppléant à Clermont Communauté et titulaire au SEPAC et au SMAF (Syndicat mixte d'action foncière), Bernard a succédé à son ami Pierre Paccard pour représenter son village au Conseil avec sérieux, exigence et rigueur. À bien des égards les deux sont interchangeables et d'ailleurs aujourd'hui c'est Pierre Paccard qui succède à Bernard à la présidence du SMGF, le Syndicat mixte de gestion forestière dans lequel il s'est beaucoup impliqué. Bernard Mercier est d'abord très exigeant envers lui-même, et il a toujours accompli les missions qui lui étaient confiées avec un sens certain de l'intérêt public. Pendant ce mandat Bernard a eu de sérieux problèmes de santé, fort heureusement bien surmontés, et qu'il aurait été plus facile pour lui de renoncer aux engagements qu'il avait contractés et de rentrer chez lui se reposer. Mais Bernard est un homme de devoir et il venait toujours à la mairie, même quand il était très fatigué, pour s'occuper de ses dossiers. Bernard a beaucoup œuvré pour sa commune et son village de Nadaillat. Il l'a toujours fait de manière désintéressée et efficace. Il sait bien que l'action que l'on conduit n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur, et que cela est parfois difficile, voire douloureux, mais il peut être fier du travail accompli et c'est en signe de reconnaissance et de remerciement, qu'il obtient, pour la deuxième fois, la médaille communale.

Francis Lancial en retraite

'est une sympathique cérémonie qui s'est déroulée le 5 décembre, en présence des élus et des employés communaux, pour célébrer le départ en retraite d'un de nos agents, Francis Lancial.

Francis nous vient du Nord. Né à Vimy, dans le Pas-de-Calais, le 20 juillet 1948, il a reçu une formation de mécanique avec une spécialisation comme diéséliste. Après avoir travaillé dans plusieurs garages et à l'entreprise Toury, c'est le 1er mai 1983 qu'il a intégré les services municipaux. Recruté comme ouvrier professionnel stagiaire, il a été titularisé au bout d'un an puis intégré dans le corps des agents techniques en 1988. Devenu agent technique qualifié en 1997 puis agent de maîtrise en 1999, Francis s'est

beaucoup impliqué dans son travail même si des problèmes de santé douloureux ont perturbé sa fin de carrière. En remerciement des services rendus à notre collectivité pendant plus de 25 ans, Monsieur le maire avait le plaisir de lui remettre, au nom du Conseil municipal, la médaille communale ainsi qu'un cadeau qui viendra agrémenter son temps libre. De son côté, Jean-Claude Alloux, responsable des services techniques, se faisait le porte-parole de ses collègues pour lui souhaiter une



bonne et heureuse retraite tout en profitant au mieux des cadeaux qu'il a découverts avec surprise. Entouré de son épouse Élisabeth et de sa famille, Francis Lancial laissait percer une émotion légitime et avait plaisir à prendre le verre de l'amitié, si bien préparé par ses collègues, avec les nombreux participants. Merci Francis pour tout ce que tu as apporté à notre commune, et maintenant profite bien de ta retraite en te perfectionnant encore dans la pêche à la truite ou le jardinage.

Soirée ADMR

e 22 novembre 2008, le conseil d'administration de l'ADMR nous conviait à sa traditionnelle soirée animée par l'orchestre de Sylvie Dugat, avec repas confectionné par le traiteur Noël Sallas, servi par les bénévoles et les salariées de l'association. Vous avez répondu, cette année, en plus grand nombre (163 personnes inscrites), ce



qui nous a réconforté et encouragé. En effet, cette soirée, outre le fait d'être un moment de convivialité, a aussi pour but d'aider l'association dans son action sociale. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette soirée ainsi que celles, qui ne pouvant pas être présentes ce jour-là, ont soutenu notre action en nous faisant parvenir leurs dons. Rendez-vous en novembre prochain.

Repas CCAS



Le repas des aînés organisé par le CCAS s'est déroulé le samedi 17 janvier. Cette année, 130 personnes y ont participé et après avoir dégusté un bon repas (servi par "Les Cygnes"), les plus courageux ont esquissé quelques pas de danse et pousser la chansonnette avec Guylène Laur pendant que les autres prenaient le temps de discuter avec les voisins. C'est vers 18 heures qu'ils se sont quittés et se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Conseil municipal d'enfants

Le mot du maire

Mesdames et Messieurs.

Au terme du mandat qui nous a été donné par l'ensemble des jeunes de Saint-Genès-Champanelle, nous sommes heureux d'avoir participé à la vie de la commune. Il est évident que nous ne pouvions pas répondre aux attentes de tous les jeunes et ainsi nous avons du faire un choix. Le conseil s'est intéressé au projet de l'aire multi-jeux. Pour cela, le conseil adulte nous a attribué un budget. Les enfants ont étudié le cadastre, le terrain et les installations possibles veillant à ce que le coût ne dépasse pas le montant de l'enveloppe. Après avoir établi un devis, nous avons lancé la réalisation de l'aire multi-jeux. Et c'est avec un grand honneur que nous avons inauguré ce projet en compagnie de Monsieur le maire et du conseil adulte. Tout au long de ce mandat nous avons été heureux de participer aux manifestations présentes sur la commune. Nous souhaitons donc au prochain Conseil municipal d'enfants tous nos vœux de réussite.

Anne Chassang, maire du Conseil municipal d'enfants



Nouvelles élections

Le mandat du Conseil municipal d'enfants s'achève donc et les prochaines élections se préparent. Sont concernés les enfants de CM, de 6° et de 5° de la commune. Il faut rappeler les objectifs de ce Conseil :

- Initier et sensibiliser à une démarche citoyenne
- Participer à la vie de la collectivité
- Appréhender le fonctionnement de la commune
- Pratiquer une pédagogie par projet : élaboration, réalisation, évaluation.

En vue des élections, des réunions d'informations ont eu lieu au collège de Ceyrat et à l'école élémentaire, un règlement électoral et une déclaration de candidature ont été distribués à chaque élève. Pour les enfants de CM ne fréquentant pas l'école de Saint-Genès-Champanelle et ceux de 6° et 5° étant scolarisés ailleurs qu'à Ceyrat, il est nécessaire de se faire inscrire sur la liste électorale en mairie (au tard le vendredi 6 février 2009) pour pouvoir voter. Le règlement électoral sera remis lors de cette inscription.

Les enfants souhaitant se présenter pourront faire acte de candidature à l'aide de la fiche ci-jointe ou avec celle remise à l'école et au collège. Ils peuvent aussi en retirer au secrétariat de la mairie ou en télécharger sur le site de la commune www.saint.genes.champanelle.com. Ces candidatures devront être déposées au plus tard le vendredi 6 février 2009. Le vote aura lieu :

- **vendredi 27 février** à l'école élémentaire de Saint-Genès-Champanelle pour les CM scolarisés dans cette école,
- **vendredi 27 février** au collège de Ceyrat pour les 6° et 5° du collège,
- samedi 28 février en mairie entre 9 et 10 heures pour les CM, 6° et 5° scolarisés en dehors de Saint-Genès-Champanelle et Ceyrat.

Le dépouillement se déroulera le **samedi 28 février à 10 heures** en mairie. Tous les parents y sont conviés. Vous pouvez contacter Isabelle Boissy pour tous renseignements complémentaires au 04 73 87 01 88.

	ation de candidature Prénom :
	orésenter ma candidature aux élections du Conseil municipal d'enfants. Signature de l'enfant
Mme et/ou Mà se présenter aux élections du Conseil municipal d'Date:	



La Poste : nouveaux horaires

À notre époque, les services publics sont souvent menacés mais une concertation étroite entre leurs responsables et les élus permet parfois d'apporter quelques améliorations. Ainsi plusieurs réunions de travail avec les services de *La Poste* ontelles permis d'aboutir à un accord sur les nouveaux horaires à mettre en place au bureau de Saint-Genès. Dès lors que tout le monde actait qu'il n'y aurait pas de diminution des heures d'ouverture, rien ne s'opposait à une réorganisation corres-

pondant aux attentes du public, comme l'a montré le résultat probant d'une récente enquête diligentée par *La Poste*.

Afin d'obtenir une meilleure lisibilité pour tous mais aussi d'ouvrir le mercredi et de fermer plus tard le soir, les nouveaux horaires du bureau de Saint-Genès, à partir du 16 février 2009, seront donc les suivants :

Du lundi au vendredi Le samedi matin 13h40 à 18h00 8h45 à 12h00

Communiqué de la gendarmerie



Escroqueries sur Internet, un phénomène en forte progression

Internet, présent dans 58 % des foyers français, permet de communiquer, acheter, vendre ou réserver en ligne, sans se déplacer. Le e-commerce est en forte expansion et en parallèle la cybercriminalité : en tête l'escroquerie à l'achat sur un site marchand ou un site d'enchères qui a progressé de 43 % dans le Puy-de-Dôme par rapport à 2007. Soit l'objet payé n'est pas livré ou n'est pas conforme à la commande, soit l'objet acheté à très bas prix est une contrefaçon ou un objet volé, ce qui vous expose à des poursuites judiciaires. La non conformité de l'objet est dangereuse s'il s'agit de produits pharmaceutiques. Pour se protéger, les services de police et de gendarmerie donnent huit conseils simples :

- 1 Privilégiez les achats sur des sites français connus. Les litiges concernant des achats effectués à l'étranger sont difficiles à résoudre :
- 2 Méfiez-vous des trop bonnes affaires : les offres trop alléchantes sont celles qui réservent le plus de surprises (non livraison de l'objet, ou objet non conforme);
- 3 Méfiez-vous des pourriels (SPAM), courriels non sollicités avec offres alléchantes : ne commandez rien par ce biais, ne cliquez pas sur les liens contenus dans ces messages,

- éliminez-les, filtrez-les avec des logiciels anti-spam et antihameçonnage à jour ;
- 4 Si vous commandez et payez par carte bancaire, ne donnez les renseignements demandés que si vous êtes redirigé sur le site sécurisé d'une banque connue (adresse Internet commençant par https:// et visualisation d'un petit cadenas en bas à droite de votre navigateur). Ne donnez jamais le code secret de votre carte bancaire;
- 5 N'envoyez jamais de paiement en espèces via des organismes tels que Western Union;
- 6 Une transaction sur un site d'enchères tel qu'ebay peut être réalisée si le vendeur y est inscrit de longue date, a effectué de nombreuses ventes et est évalué positivement par les acheteurs;
- 7 Sur ebay, utilisez Paypal, un organisme international sûr qui permet de payer par carte bleue sans jamais communiquer de coordonnées bancaires au vendeur. En cas de non livraison, votre achat bénéficie d'une assurance;
- 8 Ne surfez pas sur Internet sans logiciels anti-virus, anti-spam, anti-hameçonnage, Firewall à jour. Des vols de données pourraient être utilisées à votre insu.

Au moindre doute concernant un de ces huit points, ne commandez pas et abandonnez la transaction si elle est entamée.

Signature de la convention entre la commune et le Syndicat d'initiative

Sylvie Sannazzaro, présidente, et les membres du Syndicat d'initiative Ceyrat/Saint-Genès ont rencontré le maire de Saint-Genès, Roger Gardes, pour signer le renouvellement de la convention liant la commune au syndicat. Le bilan de l'année écoulée a été rédigé en faisant apparaître l'efficacité d'une telle institution, auprès des touristes : fréquentation des auberges, hébergements et restauration. La réunion a mis en évidence la nécessité de répartir dans les deux communes, les manifestations proposées par le Syndicat d'initiative et la possibilité de créer et de diffuser des dépliants commentant les différents sites pouvant attirer les touristes.



L'agenda 21 (A21) de notre commune



Suite à l'annonce faite dans le bulletin municipal de septembre, un groupe de personnes qui souhaitent s'investir sur notre commune pour le développement durable, s'est inscrit pour participer à la démarche "Agenda 21".

Prise de contact: Nous avons eu une première réunion, en octobre, pour que chacun donne son avis sur ce qu'il entendait par "développement durable" et sur ses motivations à s'investir dans cette démarche. Ce premier contact nous a permis de rencontrer des Champanellois très motivés et de faire une présentation de ce que représente la démarche de l'A21, son déroulement et sa durée approximative avant l'édition du document final de référence que sera notre A21 local.

Conférences: Une seconde rencontre s'est déroulée en novembre, avec des personnalités ayant eu l'expérience d'A21, afin de se familiariser avec cet outil. Nous avons reçu, Mesdames Agnès Mollon, élue au Conseil régional, secrétaire de la commission du Développement durable (DD) et Géraldine Monego, chargée de mission de l'A21 régional pour nous parler de l'A21 de la Région, puis Jean-Marie Vallée, élu, chargé de l'A21 de Pont-du-Château. Les deux présentations, bien que différentes, ont permis à l'assemblée de se rendre compte du montage des phases du projet, pour aboutir à l'édition d'un document servant à conduire la politique de développement durable. Un débat a ensuite permis d'échanger sur les organisations, les outils mis en place, les difficultés survenues dans les différentes étapes, les conseils. Un constat est sûr, le retour sur expérience est très fort pour chacun des

interlocuteurs, qui sont toujours autant convaincus et motivés, ce qui est encourageant pour nous qui démarrons...

Réunions et visites : Parallèlement, depuis juin 2008, nous participons à un groupe de travail avec une dizaine de communes environnantes qui démarrent un Agenda 21 local. Avec une petite délégation d'élus, Nadine Imbaud accompagnée de Christiane Barboiron ont participé à une journée organisée par l'Aduhme, le 28 octobre, au Séquestre, afin de rencontrer les élus pour une présentation de leur expérience "Agenda 21". Cette petite commune (1 700 habitants environ), de la périphérie d'Albi, avait pour premier objectif de se donner une identité. Ville nouvelle, d'une trentaine d'années, en pleine expansion, cette commune a atteint celui-ci grâce au développement durable. C'est la ville "vitrine du développement durable" : tri sélectif automatisé avec la "Betty Box" qui indemnise au poids tous les déchets triés par celui qui l'utilise, éclairage public d'un rond point par leds, pédibus (trajet des scolaires à pied), briques en terre crue dans la garderie/crèche, capteurs solaires pour les douches du complexe sportif, détecteurs de présence dans les bâtiments publics, brigades vertes initient le bon tri sélectif à l'école, à la cantine les brocs d'eau non utilisés servent à l'arrosage des plantes... Bilan : journée très riche en idées.

PLU et A21: Saint-Genès-Champanelle a choisi de mener le projet PLU en même temps que l'A21. Peu de communes ont cette expérience, mais tous les gens expérimentés sur l'A21 nous confortent dans notre choix. Les phases des 2 projets peuvent être partagées (diagnostic, PADD) et sont complémentaires. Les réflexions de l'un nourrissent l'autre ou s'en inspirent, d'où l'intérêt d'un calendrier en coordination avec le PLU. L'appel d'offre pour les deux dossiers a été fait. Le choix a été arrêté et c'est finalement le cabinet Sycomore associé à Mati Conseil qui a été retenu. Sycomore pour la partie PLU avec ses architectes-urbanistes, paysagistes, géographes et dessinateurs DAO et Mati Conseil, spécialisé en développement durable pour la partie A21. La partie organisationnelle de l'A21 va pouvoir commencer.

Conclusion: Sur la commune, nous faisons déjà du développement durable dans nos choix, mais pas suffisamment, il va falloir faire beaucoup plus. Une sensibilisation aux élus et aux personnels est prévue, il faut que la collectivité dans son ensemble soit convaincue et exemplaire.

L'A21 n'est pas quelque chose de facile à mettre en route, ce n'est pas un document réglementaire comme le PLU, mais bien un outil d'engagements volontaires sans perdre de vue qu'il doit être durable... dans le temps.

Appel à témoignage : Toute personne ayant installée un équipement pour les économies d'énergies et souhaitant témoigner de son expérience, ou ayant des idées pour lancer un projet réalisable et reproductible pour le développement durable, peut contacter la mairie ou laisser ses coordonnées sur **environnement.sgc@orange.fr**

Elections des prud'hommes

Taux d'abstention

Collège	1979	1987	1997	2002	2008
Salariés	37 %	54 %	66%	67,3 %	74,5 %
Employeurs	52 %	66 %	79 %	73,4 %	68,5 %

e renouvellement général des conseillers prud'homaux a eu lieu le 3 décembre 2008. En sa qualité de siège de bureau de vote pour le collège des salariés, la commune de Saint-Genès-Champanelle a organisé, ce même jour, des élections à la Maison des associations. Le scrutin s'est déroulé de 8h à 18h. Au total, 150 des salariés inscrits ont participé au vote, soit par correspondance, soit en se déplaçant à la Maison des associations. La participation, proche de 30 %, est sensiblement supérieure à celle observée au niveau national (25,5 %). Les résultats ci-dessous ont été communiqués en mairie de Clermont-Ferrand à fin de centralisation.

Elections prudhomales 2008	Industrie	Commerce	Activités diverses	Agriculture	Total
Electeurs inscrits	75	56	177	201	509
Votants	8	14	55	73	150
Taux de participation	10,67 %	25,00 %	31,07 %	36,32 %	29,47 %
Suffrages exprimés	8	13	53	72	146
Union Syndicale SOLIDAIRES		2	15		17
La CGT, une force à vos côtés	4	5	16	12	37
CFE-CGC, le + Syndical		1	3	2	6
FO	2	2	8	3	15
UNSA		1	4	5	10
Avec la CFDT, se faire respecter	1	1	4	45	51
CFTC Pouvoir s'opposer, toujours proposer	1	1	3	5	10

RAPPEL: le conseil de prud'hommes est une juridiction, c'est-à-dire un tribunal, dont le rôle est de régler par voie de conciliation ou de jugement les litiges individuels nés à l'occasion de la conclusion, de l'exécution ou de la rupture du contrat de travail de droit privé entre un salarié et son employeur.

Concours de photographies de la commission culture

eige et Glaces, tel est le thème d'un concours gratuit organisé par la commission culture de la municipalité et ouvert à tous, un thème d'actualité puisqu'il nous invite à ouvrir les yeux sur la saison. Deux catégories sont proposées, une "enfant" et une "adulte".

L'exposition des photographies se tiendra le **samedi 28 février 2009 de 10h à 18h** à la Maison des associations et sera suivie d'une remise de prix. Un photographe, invité d'honneur, présentera en parallèle son travail dans la Maison des associations.

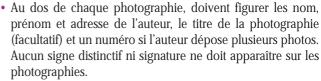
Le règlement détaillé du concours et la fiche d'inscription sont disponibles à la mairie, ainsi que sur le site Internet de la commune www.saint-genes-

champanelle.com. L'inscription des participants se fera auprès des organisateurs au moment du dépôt des photographies, le vendredi 27 février 2009, dans le hall de la Maison des associations, de 16h à 19h.

Chaque participant pourra présenter au maximum 5 photographies, numériques ou argentiques, couleur ou noir et blanc. Pour

un souci de présentation, nous vous demandons de respecter les contraintes suivantes :

- La plus petite dimension de l'image ne doit pas être inférieure à 15 cm.
- Les photographies doivent être montées sur un support carton d'épaisseur 2 mm et de format impératif 24x32 cm, et comporter au dos un seul point d'attache solide.



La remise des prix et distinctions se fera à l'issue de l'exposition, dans la Maison des associations, le samedi 28 février 2009 à 18 heures, et sera suivie d'un pot amical. Les photographies pourront alors être récupérées par leurs auteurs. Le jury, constitué de photographes et de membres de la commission culture, procèdera au choix des photographies et décernera les prix dans les différentes catégories. Un Prix du public sera décerné à la photographie ayant reçu le plus grand nombre de votes durant l'exposition.

Champanellois, tous à vos appareils photos!

De la part de nos sapeurs-pompiers



Les sapeurs-pompiers vous présentent à tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Ils remercient la population pour son chaleureux accueil lors de la distribution des calendriers.

État civil 2008

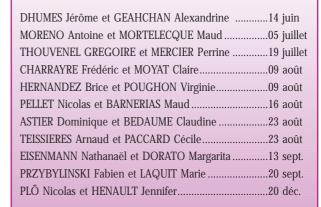
NAISSANCES

TATALOGIATACEO		
PAGE Samuel	03 janvier	Nadaillat
OFFMANN Lorenzo	09 janvier	Saint-Genès
REBEYROLLES Hélèna	02 février	Chatrat
TOURNADRE Agathe	01 février	Thèdes
ANDRIEUBAUDON Anaïs	02 février	Fonfreyde
BODIN Lou	28 février	Fonfreyde
CUILLERET Titouan	27 février	Berzet
BRUTUS Alexandre	25 février	Pardon
AUSSEL Nolan	05 mars	Manson
REICHSTADT Alice	21 mars	Fonfreyde
GRENIER Sara	31 mars	Chatrat
DUGNE Noah	01 avril	Fonfreyde
MAILLARD Nathanaël	19 avril	Nadaillat
PERRIOT Jade	23 avril	Thèdes
CROMARIAS Emma	24 avril	Theix
TIBLE GONÇALVES Clara	24 avril	Berzet
VALLEIX Loric	29 avril	Fonfreyde
DÉPALLE Antoine	07 mai	Berzet
RAIMBAULT Vincent	11 mai	Fonfreyde
BOUCHERON Inès	23 mai	Fonfreyde
SAILLARD Nino	30 mai	Berzet
CIBIL Aurélien	02 juin	Manson
RIOCOURT-VENUAT Flavien	09 juin	Nadaillat
ALEXANDRE Rose	17 juin	Manson
SOL Yael	17 juin	Manson
LONGUET Lou	23 juin	Laschamps
ASTIER Noélie	03 août	Manson
HENDRYCKX Lucas	09 août	Fonfreyde
PUEL Aléthèia	18 août	Chatrat
ROBERT Lisa	25 août	Saint-Genès
ROGUE Elise	26 août	Berzet
CHENILLE Ludivine	31 août	Fonfreyde
DE MARTRIN Jade	01 septembre	Laschamps
DURIF Gabin	16 septembre	Chatrat
TIXIER Gabriel	30 septembre	Manson
BEYNETTE Isalys	06 octobre	Berzet
SALLAS Mathéo	22 octobre	Fonfreyde
DECLOUX Loucas	22 octobre	Manson
BORYS Jules	05 novembre	Berzet
GINESTET Louise	14 novembre	Thèdes
CHASSAIGNES Alexandre	24 novembre	Fonfreyde
MICHEL Adèle	10 décembre	Manson
MALBOS Maël	12 décembre	Theix
MARTEL Mona	28 décembre	Pardon
FRUQUIERE Rémi	29 décembre	Thèdes
v	accombic	

Meilleurs vœux aux nouveaux-nés et félicitations aux heureux parents.

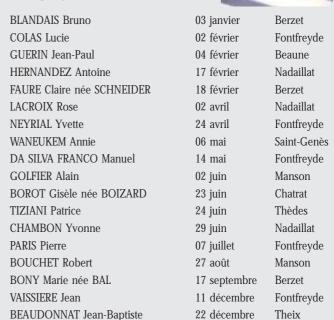
MARIAGES

célébrés dans la commune



Nos vœux de bonheur accompagnent les nouveaux mariés.

DÉCÈS



À toutes les familles durement éprouvées par un deuil, le maire, les adjoints et les conseillers municipaux les prient d'accepter leurs très sincères condoléances.

Halte-garderie

uite à l'engagement de notre programme électoral concernant la petite enfance, une enquête sur les besoins des familles ayant des enfants de moins de quatre ans, vous sera adressée au cours du mois de février. Un projet d'ouverture d'un multi-accueil est à l'étude, afin d'augmenter l'amplitude horaire de la halte garderie. Un multi-accueil est une structure mixte qui regroupe une crèche et une halte garderie et permet simultanément l'accueil d'enfants à temps partiel ou à temps complet.

Pour tout renseignement vous pouvez téléphoner à la halte garderie les après-midi de 13h30 à 16h30 au 04 73 87 00 95.





Gestion de Clermont Communauté

a gestion de Clermont Communauté est aujourd'hui profondément affectée par la situation financière du Syndicat mixte des transports en commun. Face à la diminution de ses ressources Clermont Communauté n'a que deux solutions: diminuer les investissements ou augmenter ses recettes, notamment par le recours à la Taxe additionnelle, comme le font la plupart des agglomérations de cette importance. Au terme de nombreux débats il a été décidé de ne pas créer de taxe additionnelle en 2009 mais de se donner une année de réflexion supplémentaire afin

d'y voir plus clair dans la situation réelle du SMTC et de repenser le projet d'agglomération.

Aussi dès le mois de janvier toutes les commissions sont invitées à réfléchir sur les économies à réaliser, les projets à décaler ou à abandonner. Parallèlement les vice-présidents vont se réunir tous les 15 jours pendant 6 mois pour réfléchir à une réécriture du projet d'agglomération pour les 3 ans à venir, compte tenu des difficultés financières actuelles.

Cette année de réflexion supplémentaire avant d'arrêter les décisions définitives correspond au souhait formulé par de nombreux élus dont ceux de Saint-Genès-Champanelle.

Transports en commun

es médias se sont largement fait l'écho cet automne des difficultés financières concernant l'organisation des transports en commun de l'agglomération clermontoise. Sans rentrer dans tous les détails d'un dossier parfois complexe il est bon cependant d'en rappeler quelques éléments essentiels.

L'organisation des transports en commun est une des compétences de Clermont Communauté sur l'ensemble de son territoire. Toutefois, pour des raisons historiques, cette compétence n'est pas exercée directement, mais transférée au SMTC (Syndicat mixte des transports en commun) qui a eu notamment à gérer l'important dossier de la mise en place du tram dont tout le monde reconnaît facilement que c'est une belle réussite. Le service est assuré par un prestataire choisi par le SMTC : la T2C.

Ces derniers mois, le SMTC a fait part à ses adhérents de difficultés financières sérieuses qui ne lui permettaient pas de boucler son budget correctement. Selon les estimations les plus couramment avancées il faudrait trouver entre 10,5 et 12 millions d'euros supplémentaires chaque année.

La somme est d'importance et a généré bien des inquiétudes et des interrogations. Au terme de nombreuses réunions, souvent houleuses, il est apparu que plusieurs causes complémentaires pouvaient être invoquées. L'arrêt de recettes exceptionnelles, le désengagement de l'État mais aussi des interrogations sur la qualité de la gestion sont les arguments le plus souvent entendus. Il apparaît que le prix payé par l'usager ne correspond qu'à 20 % du coût réel, comme dans la plupart des agglomérations, et que les sommes apportées par les collectivités ne s'élèvent qu'à 5 % du budget du SMTC alors que dans les autres agglomérations elles sont de l'ordre de 34 %.

Face à cette situation le président du SMTC a proposé la création d'une taxe additionnelle permettant le retour à l'équilibre. Celle-ci a fait l'objet de nombreux débats et la solution finalement retenue a été de ne pas la créer cette année. Au cours de l'année 2009 la Chambre régionale des comptes rendra son rapport et un audit du SMTC et de T2C permettra d'y voir plus clair sur la qualité de la gestion. C'est au vu de ces rapports que les décisions définitives doivent être prises.

Mission locale de Clermont Communauté

Vous avez entre 16 et 25 ans et recherchez un emploi, une formation. Le rôle de la Mission locale est de vous informer, vous orienter et vous accompagner dans vos recherches d'insertion professionnelle.

Pour tous renseignements, contactez Mme Rouzaire au 04 73 42 17 57, elle pourra vous proposer un rendezvous, pour un entretien individuel à la mairie de Saint-Genès-Champanelle le mardi, à la demande, ou au siège de la Mission locale, 143 boulevard Lafayette à Clermont-Ferrand.

Un suivi individualisé pourra vous être proposé :

- diagnostic
- mise en place d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- accompagnement et suivi dans chaque étape du parcours jusqu'à l'insertion professionnelle.

De septembre 2007 à septembre 2008, 19 jeunes de notre commune ont eu un suivi par un conseiller de la Mission locale. Ces suivis ont débouché sur des projets professionnels, des contrats d'emploi en alternance, des formations et des contrats de travail en CDD. La Mission locale est un service basé sur la libre adhésion, le volontariat et la responsabilisation des jeunes.

PARC DES VOLCANS

Congrès national

Suite à la candidature du Parc des volcans, la Fédération nationale des parcs naturels régionaux a tenu son congrès annuel à La Bourboule du 8 au 10 octobre 2008. Pendant 3 jours, 744 congressistes ont découvert notre territoire et débattu à travers ateliers et forums sur le thème "Innover pour accueillir durablement".

De nombreuses personnalités locales (préfet, président du Conseil régional, président du Conseil général, présidents de communautés de communes, maires) mais aussi nationales avec notamment la présence de monsieur Hubert Falco, secrétaire d'État à l'Aménagement du territoire et un message fort de madame Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État à l'Environnement, ont animé ces rencontres fructueuses qui ont aussi permis de faire le point sur la vie de la Fédération.

Ce congrès était aussi électif et Jean-Louis Joseph, président du Parc du Luberon a été réélu à la présidence de la Fédération entouré d'un bureau pluraliste désigné à l'unanimité. Roger Gardes a été reconduit comme membre du bureau et président de la commission aménagement du territoire.

Prix Cap'Com

Par ailleurs la campagne d'information du Parc des volcans sur la Chaîne des Puys, conduite avec le bureau d'étude *Qui plus*



est et l'aide précieuse du Conseil régional et de Clermont Communauté vient d'être reconnue au niveau national. En effet, elle a été lauréate du Prix Cap'Com dans la catégorie "Faire évoluer les comportements". C'est le 9 décembre que Roger Gardes est allé recevoir le trophée à Nantes au cours d'une cérémonie présidée par le journaliste Claude Sérillon et dans le cadre des 20 ans de Cap'Com, spécialisé dans la communication publique.

Belle récompense pour l'action dont la qualité a été reconnue par tous !

Inauguration du collège de Ceyrat

a majorité des collégiens de Saint-Genès-Champanelle sont scolarisés au collège Henri Pourrat à Ceyrat, soit très exactement 138 sur un effectif total du collège s'élevant à 512. Ce collège de proximité, construit en 1971, a rendu pendant des années de bons et loyaux services mais sa restructuration devenait indispensable. C'est ce qu'a bien compris le Conseil général qui vient de consacrer 9 millions d'euros à sa rénovation pour d'importants travaux qui se sont déroulés de septembre 2006 à mars 2008. L'inauguration officielle a eu lieu le 5 décembre dernier. Sous la conduite de monsieur Fouret, principal du collège, les nombreux invités ont découvert avec plaisir l'importance des améliorations apportées : la construction de nombreuses nouvelles classes, d'un CDI, de

salles multimédia et musique, avec une redistribution par pôles mais aussi la création de 1 500 m² de surfaces nouvelles utiles pour un total de 7 880 m². À l'heure des discours, monsieur Gouttebel, président du Conseil général, monsieur Brochet, conseiller général du canton et maire de Ceyrat, monsieur Verlucco, inspecteur d'Académie se réjouissaient de ces multiples améliorations, sentiment largement partagé par l'assistance où l'on notait la présence de Louis Giscard d'Estaing, député de la circonscription, Roger Gardes, maire de Saint-Genès-Champanelle, de nombreux conseillers généraux et élus de proximité, enseignants, parents d'élèves et élèves. Avec un outil de cette qualité nos collégiens ne peuvent que bien travailler et ainsi mieux préparer leur avenir.



VIE ASSOCIATIVE

Cérémonies du 11 novembre



À Saint-Genès-Champanelle, avec la remise de la Croix du combattant à André Marsat lors du 90^e anniversaire de l'Armistice de la guerre 14-18.



À Clermont-Ferrand, passage en revue de la chorale des jeunes sapeurs-pompiers sous la responsabilité du capitaine Bernard Jamot.

Espoir & Solidarité : contrat rempli



Pour les adhérents de l'association Espoir et Solidarité, qui vient de participer au marché de Noël, les résultats de l'activité dépassent les prévisions : en effet l'école du petit village de Katudempe au Sri Lanka a été achevée plus grande et plus tôt que prévu. Les collectes de fonds servent actuellement à assurer les derniers versements du financement et à équiper les enfants pour la rentrée de 2009 en livres et fournitures. L'assemblée générale prévue le 6 mars sera l'occasion de mobiliser donateurs et bénévoles.

Contact pour les stages "danse africaine" avec Ocre Rouge à Berzet : 04 73 62. 10 12.

Bas'Art

'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe de dessin de Laschamps "Bas'Art" était debout dès 6h du matin le 29 novembre pour prendre la route du sud pour visiter la Cathédrale d'images des Baux-de-Provence, consacrée cette année à Vincent Van Gogh. Malgré une visite bien "arrosée", le temps n'étant pas de la partie, cela n'a pas empêché au groupe d'apprécier les tableaux du grand maître, visionnés à même les murs gigantesques d'une ancienne carrière de bauxite (pour info, 2009 sera dédiée à Picasso). Le groupe repartait ensuite pour le musée d'Estine à Saint-Rémy-



de-Provence où certaines œuvres de Van Gogh étaient exposées. Le len-demain c'est sous des cieux plus cléments que nous reprenions déjà le chemin du retour en passant par le pittoresque village de Gordes et ses fameuses "bories" qui font toute la particularité du site, sans oublier l'abbaye Sénanque qui malheureusement était dépourvue de ses lavandes en cette période de l'année!

Après une pause déjeuner à Isles-sur-la-Sorgue et ses roues à aube, vestiges du passé, le groupe rentrait fort satisfait en songeant déjà à de prochaines expéditions.

Auto-portrait de Van Gogh



VIE ASSOCIATIVE

Association pour le Don du Sang





CHACUN DE NOUS PEUT AVOIR BESOIN DE SANG OU DE PLASMA DEMAIN!

Assemblée générale

Elle s'est déroulée, le 17 octobre 2008, en présence de :

M. Gardes: maire,

M. Dellavedova: adjoint à la vie associative,

M. Boudet : président de l'office champanellois, Mme Julien : présidente départementale de l'EFS,

M. Hugon : coordinateur de l'union départementale des

associations pour le don du sang.

Durant l'année écoulée, Saint-Genès a fourni quelques 250 poches de sang total ou de plasma à l'Établissement français du sang de notre région.

De nouveaux jeunes donneurs se sont mobilisés, nous nous en félicitons et les encourageons à continuer. Nous invitons toutes les personnes de plus de 18 ans à accomplir cet acte de solidarité. Nous allons donc continuer en espérant faire mieux car de nombreux malades ont besoin de ce geste généreux. Nous vous rappelons qu'une garderie est à la disposition des

parents durant leur don.

Le bureau

Présidente : Mireille Bullo,
Trésorière : Marie-Claire Alloux,
Trésorière adjointe : Jeannette Fléchet,
Secrétaire : Annie Odin,
Secrétaires adjointes : Marie-Annick Bacher,

Colette Roux.

13 autres personnes bénévoles participent à la dynamique de l'association.

DATES DES COLLECTES EN 2009

Sang + plasmaPlasma* (8h30 à 19h30)(16h30 à 19h30)Mercredi 1er avrilMercredi 1er avrilLundi 6 juilletMercredi 5 aoûtMercredi 5 aoûtLundi 28 décembreMercredi 16 septembreLundi 28 décembreLundi 28 décembre

* sur rendez-vous au 04 73 87 32 64 Mireille Bullo.

Conférence débats

Le 10 octobre 2008, Mireille Bullo, présidente de l'association et l'équipe des bénévoles ont organisé la conférence débat ayant pour thème : **"Don d'organes – Don de moëlle"** Étaient présents :

- Mme Escaravage, médecin coordinateur aux dons d'organes
- Mme D'Agrosa-Boiteux, cardiologue
- M. Fleury, président d'ADOT 63 (don d'organed)
- Mme Chouvel, présidente "D'une équipe pour la vie" (don de moëlle)
- · M. Gardes, maire
- M. Boudet, président de l'Office champanellois
- Des personnes greffées et leur famille.

Dons d'organes

En début de soirée, un film très émouvant a été projeté ; puis les professionnels ont expliqué que nous sommes TOUS des donneurs potentiels, porteurs d'un espoir ou des éventuels receveurs.

Une greffe est la mise en place dans le corps humain d'un organe étranger, elle se pratique sur des personnes dont la survie en dépend.

En France 12 000 patients sont en attente de greffe et seulement un tiers d'entre eux pourront en bénéficier, faute de donneurs. Il est très important de faire connaître de son vivant sa position vis-à-vis du don d'organes à son entourage.

Si l'on est résolument pour le don d'organes, on doit :

- le signaler à ses proches, afin que ceux-ci puissent témoigner de notre volonté,
- mieux, porter sur soi une carte de donneur d'organes.
 Si l'on refuse tout prélèvement d'organe, nous avons la

possibilité de s'inscrire sur le registre national des refus. Les dons sont gratuits et anonymes. Il n'existe pas de limite d'âge, ni de poids, c'est la fonction des organes qui importe au moment du don.

Le prélèvement d'organes n'est possible que sur une personne en état de mort encéphalique vérifiée.

Dons de moëlle osseuse

Ce don se pratique de son vivant. La difficulté rencontrée est la compatibilité entre donneur et receveur. Au sein d'une même fratrie, la compatibilité est de un sur quatre et elle est de un sur un million en dehors des membres de la famille.

Conférence débats (suite)

Les donneurs potentiels sont toutes les personnes en bonne santé, de 18 à 60 ans, qui acceptent d'être disponibles pour donner un peu de leur moëlle osseuse gratuitement à un malade qu'elles ne connaîtront pas. Une prise de sang suffit pour être inscrit sur le registre des donneurs.

Les receveurs sont des personnes atteintes de certaines maladies du sang (leucémie...).

Cette soirée de conférence débat a donné lieu à des témoigna-

ges et des interrogations d'une grande intensité émotionnelle. D'une même voix les professionnels, les bénévoles et les personnes greffées ont remercié les donneurs et leur famille. Une sympathique collation a clôturé cette soirée.

Plus d'information:

- auprès de l'équipe "Pour le don du sang", présidente Mireille Bullo Tél : 04 73 87 32 64
- sur le site www.france-adot.org



Conférence sur les dons d'organes et de moëlle.

Guide de partenariat

Lors de la collecte du 3 décembre, nous avons signé un guide de partenariat avec le site de l'Établissement français du sang (EFS) de Clermont-Ferrand. Ce guide propose un modèle d'organisation idéale de collecte afin que les donneurs soient accueillis dans les meilleurs conditions : pour cela les bénévoles de l'association vont participer à des journées de formation proposées par l'Établissement français du sang.

Concert de Noël par le chœur d'enfants Carolan



a nuit était noire, glaciale, et l'hiver avait revêtu son traditionnel manteau blanc de neige, en ce mardi 16 décembre 2008. Le chœur d'enfants Carolan, dirigé par Dominique Daron, avait donné rendez-vous à tous à 20h00, dans l'église de Saint-Genès-Champanelle, pour écouter leur message de Noël. Le chœur d'enfants Carolan est composé d'enfants de la commune de Saint-Genès, entre 7 et 11 ans. Pendant plusieurs semaines, au cours des répétitions de l'automne, les enfants de la chorale ont appris de nouveaux chants, ils ont découvert leur voix et la joie de chanter ensemble, ils ont tous préparé activement ce soir-là, comme leur cadeau de Noël. Ce soir-là, tous étaient animés par l'envie de chanter, de prêter leurs voix pures aux airs anciens et actuels qui chantent Noël dans toutes les langues et dans tous les pays du monde. Dirigé avec énergie, humour et patience

par leur chef Dominique, le chœur d'enfants a fait parcourir le globe à l'assemblée, entraînant les cœurs et les sens vers le Pérou, le Viêt-Nam ou le Japon. Les voix enfantines étaient accompagnées du groupe des jeunes musiciens de Pérotine, qui rejoint traditionnellement

les enfants en ces temps de Noël. Cordes, instruments à vent, percussions ont résonné dans l'église, pour le plus grand plaisir du public. L'église était pleine des parents, amis des choristes ou simples mélomanes venus réchauffer un temps leur vie à la musique. Enfin, une surprise musicale offerte par Pérotine et mêlant Pachelbel et son célèbre Canon à un air irlandais des plus entraînants a ravi les enfants et l'assemblée, avant que le chœur d'adultes Campanelle rejoigne les enfants et les musiciens en fin de concert pour chanter à 4 voix mixtes des Noëls traditionnels polonais et auvergnats en patois. La soirée s'est terminée sous les applaudissements ravis des auditeurs et chacun est reparti dans la nuit noire et froide, chantonnant son air de Noël, les yeux pétillants et le cœur léger, réchauffé au joyeux message de Noël des enfants de Saint-Genès-Champanelle.

Comité de jumelage

Depuis la rentrée, la vie du Comité de Jumelage a été marquée par de nombreuses manifestations : assemblée générale, réception de nos amis de Monterosso al Mare et de Kallmünz et le traditionnel marché de Noël.

Assemblée générale : des liens forts d'amitié européenne

Elle a réuni le samedi 24 novembre une centaine d'adhérents à la Maison des associations. Le rapport moral a témoigné d'une activité intense : 152 adhérents, 23 membres dans le conseil d'administration, 9 réunions sur une année, 6 grands événements fêtés et d'autres à venir et avec notamment deux dates à retenir :

- Le 21 mars aura lieu le repas allemand à la Maison des associations.
- Du 28 au 31 août 2009, nous recevrons durant ce week-end nos amis de Kallmünz.

L'assemblée générale s'est conclue avec un buffet convivial.

Réception de nos amis de Monterosso : notre environnement entre nos mains



Une vingtaine de nos amis de Monterosso al Mare ainsi qu'une délégation de Kallmünz ont été reçus à Saint-Genès-Champanelle pendant le week-end du 7 au 10 novembre 2008. La rencontre riche en rencontres amicales et festives à été aussi l'occasion de mettre en exergue l'avenir de notre environnement. Une conférence a permis, entre autre, une réflexion sur un comportement citoyen réfléchi et responsable, pour une durabilité environnementale, économique et sociale optimale. Le Comité de jumelage a rassemblé les habitants de la commune avec les amis venus de

Monterosso al Mare en Italie et la délégation de Kallmünz en Allemagne pour débattre du développement durable (Mme Montoloy du Parc régional des volcans d'Auvergne), des agendas 21 (Roger Gardes, maire de Saint-Genès) et plus particulièrement la mise en place dans notre commune de

cet Agenda 21 (Nadine Imbaud, adjointe). Enfin lors d'un débat riche en interventions, les amis italiens et allemands présents, ont dressé une liste exhaustive des réalisations et des projets mis en place dans leurs pays. Et tous ont conclu que l'avenir est entre les mains de chacun.

Le dimanche le Comité de jumelage a organisé une sortie pour ses hôtes et ses adhérents. La matinée fut consacrée à la visite guidée du champ éolien d'Ally. C'est au pied d'une éolienne haute de 120 mètres que notre guide a retracé l'historique de cette implantation, et évoqué ses conséquences économiques et sociales. L'après-midi c'est autour des sources d'eau chaude que s'est déroulée la visite de Chaudes-Aigues.



Le traditionnel marché de Noël organisé tous les deux ans par le Comité de jumelage s'est déroulé le samedi 6 décembre. Les 36 exposants (dont plus d'un tiers de nouveaux) ont eu le plaisir d'accueillir un public venu encore une fois en nombre. L'inauguration de ce marché par le président du Comité et M. Gardes suivi d'un vin chaud d'honneur a eu lieu en présence de nombreux invités (représentants des municipalités voisines, du Comité de jumelage du Puy-de-Dôme et d'associations de la commune). L'organisation et la réussite d'un tel événement ne peut se faire qu'avec l'aide des nombreux bénévoles que le conseil d'administration remercie avec gratitude. Le conseil d'administration remercie aussi la municipalité pour son aide précieuse ainsi que les services techniques de la commune mis à contribution pour la logistique et en particulier l'installation des chalets sans lesquels le marché de Noël ne serait plus tout à fait un marché de Noël...





Assemblée générale de la chorale Campanelle



ors de cette réunion dans l'école de Fontfreyde, en présence de Roger Gardes, maire, Guy Dellavedova, adjoint à la vie associative, Alain Boudet, président de l'Office champanellois, le bilan moral de l'année écoulée a été approuvé par tous, avec un rappel des moments forts en émotion : le concert anniversaire des trente ans, la journée du patrimoine, le voyage à Monterosso al Mare en Ligurie, des concerts humanitaires, le forum des associations.

Les projets seront sans doute moins ambitieux pour l'année à venir car il est nécessaire de pouvoir établir des périodes de répétitions favorables à une bonne évolution des acquisitions. Durant l'année à venir, la chorale participera au concert donné par les enfants, à l'occasion de Noël et le concert annuel en avril. À l'horizon, se précise également un projet de formation avec Marie-Pierre Jury, choriste professionnelle à Lyon. Et bien sûr des répétitions régulières, et pourquoi pas avec de

nouveaux choristes amateurs ou connaisseurs qui voudront bien se joindre à eux! Le bureau ne se renouvelle que partiellement, il satisfait l'assemblée par son efficacité: Maguy Caissier, présidente, Jean-Claude Darrigrand, vice-président, Martine Ondet, trésorière, Marie-Claire Orban, secrétaire, Ginette Sadot. Chantal Caissier et Simone Soulard seront

remplacée par Joëlle Laurier et Agnès Gauthier.

Dominique Daron, chef de chœur, n'a pas manqué de souligner la richesse de son expérience partagée avec des choristes motivés, depuis trois ans déjà. Répétitions mercredi soir de 20h30 à 22h30 dans l'école de Fontfreyde.

Les répétitions de la chorale liturgique se déroulent le lundi de 20h30 à 22h30, dans la salle de l'ancienne école de Fontfreyde, sous la direction de Maurice André.

Roger Gardes et Guy Dellavedova ont uni leurs voix pour soutenir et féliciter tous les membres actifs et les choristes pour l'image de qualité et de partage associatif véhiculée par Campanelle.

Contacts: Maguy Caissier, présidente au 04 73 87 34 31 ou 06 60 20 89 40 et Jean-Claude Darrigrand, vice-président au 04 73 62 10 12 ou 06 71 34 27 05.

École de tennis : chaque joueur, nouvellement licencié a reçu sa raquette



Les petits novices de l'école de tennis de Saint-Genès-Champa-nelle, ont reçu une vraie raquette, en guise d'encouragement, des mains de Mireille Courtial, durant le premier trimestre de cette année scolaire. Le comité de tennis du Puy-de-Dôme encourage de cette manière et pour la première année, les jeunes attirés par ce sport. L'opération départementale "Viens taper dans la balle avec nous" permet ainsi aux clubs de récompenser l'assiduité des jeunes licenciés nés entre 2001 et 2005 et qui fréquentent les courts pour la première année.

Amicale laïque de notre pays



ette année encore, c'est près d'une centaine de jeunes judokas de la commune qui se retrouvent chaque semaine sur le tatami mis en place dans le gymnase lors d'un des sept cours hebdomadaires. Pour les plus jeunes, c'est l'approche ludique qui est privilégiée. Par la suite les techniques deviennent plus précises et on commence des jeux d'opposition, puis des randoris...

Tournoi du 16 novembre

Pour les catégories les plus jeunes, ce tournoi a rassemblé environ 150 judokas venus d'une dizaine de clubs du département. Ce tournoi, organisé en début de saison, avait surtout un caractère éducatif.

Pour les benjamins (1997-1998), le tournoi s'est déroulé sous forme de combat (shiaï). Pour les poussins (1999-2000), nous avons proposé une animation qui, tout en vérifiant les fondamentaux (les chutes) permet l'expression technique (Yaku-soku-geiko) et l'expression "combat" (randori).

Pour les mini-poussins (2001-2002), le "tournoi" était composé de trois parties : un travail d'échauffement qui était suivi d'un travail plus technique puis du randori (forme souple du combat). Pour ces jeunes "combattants", la grosse difficulté de la journée se trouvait là : pratiquer le randori avec un partenaire que l'on ne connait pas ! Quelques uns sont restés réservés mais beaucoup se sont montrés courageux, ils ont bien mérité leur médaille.

Compétitions fédérales

Pour nos jeunes judokas minimes (12 et 13 ans), l'automne a été riche en rencontres : championnat départemental,

tournois régionaux et inter régionaux, individuel mais aussi par équipe.

Les minimes pratiquent généralement un judo de bonne qualité technique et avec un fort engagement personnel. À ce petit jeu, nos jeunes judokas, bien dirigés par leur professeur Pierre Bondy, portent haut les couleurs de leur club et sont souvent sur les podiums.

Quelques résultats des championnats départementaux minimes :

- Filles -40 kg : 1^{re} Aurélie Peny, 2^e Magali Peny (qualifiées en équipe d'Auvergne)
- Garçons -34 kg : 3° Quentin Brunel (qualifié en équipe d'Auvergne), 5° Nicolas Butez
- Garçons -38 kg : 3^e Elie Merlin
- Garçons -46 kg : 1^{er} Clément Célarier (qualifié en équipe d'Auvergne), 7^e Guillaume Brunel (blessé en début de saison et dont c'était le retour sur les tatamis).

Dans le même temps, nos juniors (16 à 18 ans) se présentaient au championnat départemental et, bien qu'ils n'en soient qu'à la première des trois années de cette catégorie, les résultats sont plus qu'encourageants :

- chez les filles en -57 kg : Marjorie Brunel termine 3e
- chez les garçons, en -60 kg : Sylvain Delaurent se classe 5° et en -66 kg : Pierre Vaure termine 9°.

Petite pensée pour notre judoka Quentin Jamot qui, sérieusement blessé lors d'un entrainement, a compromis sa saison. Nous lui souhaitons bon courage, et un prompt rétablissement.



Rugby Club

Effet coupe du Monde suite...

Suite à la coupe du Monde 2007, l'effectif de l'école de rugby avait quasiment doublé. On pouvait s'attendre à une désaffection cette année, après les Jeux Olympiques et la belle réussite de certains sports. Il n'en fut rien et c'est une quarantaine d'enfants de Saint-Genès-Champanelle qui se retrouvent à l'entraînement et aux tournois de l'école de rugby. En collaboration avec Beaumont et Romagnat dans le cadre du regroupement de l'Artière, ce sont près de 140 enfants qui se partagent dans les cinq catégories.

Nous terminons la première période d'entraînement à Romagnat. En début d'année 2009, nous nous entraînerons à Beaumont pour terminer à Saint-Genès-Champanelle au printemps.

Un nouvel éducateur Alain Rousset est venu rejoindre l'encadrement de l'école de rugby déjà composé de Marion Kellin, Maurice Mally et Jean-François Planeix. Il a su parfaitement s'intégrer à un collectif toujours prêt à accueillir des bonnes volontés.

École de rugby



Les cadets et juniors

Suite à un début de saison difficile en phase de brassage, les cadets sont invaincus en Tellière B, ce qui permet de nourrir des espoirs de qualification en fin de saison. Pour le club de Saint-Genès-Champanelle, un nouvel éducateur Jean-Marc Vilatte et une dirigeante Marie Lourençot sont venus étoffer l'encadrement cadet.

C'est une saison délicate pour nos juniors dont l'effectif n'est pas assez étoffé pour jouer les premiers rôles face aux gros clubs de la région. Néanmoins nos jeunes joueurs vendent chèrement leur peau à chaque match qui pour la plupart se déroulent à Saint-Genès-Champanelle sous la houlette de Jean-Pierre Babault responsable des équipes jeunes.



Juniors et seniors.

Enfin les seniors

Après la brillante montée en première série acquise la saison passée, on pouvait craindre une saison difficile. Il n'en est rien, le groupe a su se renforcer avec des joueurs venus d'autres clubs mais aussi grâce à la montée de juniors du cru qui évoluent régulièrement dans l'effectif premier. À noter les très bonnes prestations d'Yvan Grenet qui est un pur produit de club depuis l'âge de 8 ans. Avec une cinquantaine de joueurs, le club peut régulièrement présenter une équipe réserve ce qui est de très bonne augure pour les années à venir. Le plus délicat à gérer est finalement le climat qui nous conduit à avoir 4 matchs de retard avant Noël! Espérons que les hommes de José Aledo et Sébastien Dugout sauront bien repartir quand les conditions atmosphériques permettront de reprendre le chemin du stade.

Yvan Grenet en senior pur produit du club.

A VOTRE SERVICE

Ouverture de la mairie

Tél.: 04 73 87 35 10 - Fax: 04 73 87 38 60

Adresse internet: www.saint-genes-champanelle.com Courriel: mairie@saint-genes-champanelle.com

Lundi: 14h à 18h 9h à 12h et 14h à 18h Mardi: Jeudi : Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h 9h à 12h et 14h à 18h 9h à 12h Samedi:

Monsieur le maire reçoit

Les mardis et jeudis après-midi et le samedi matin sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Permanence des élus

ADJOINTS:

Agnès Désèmard, 1re adjointe,

Affaires sociales et scolaires

Reçoit sur rendez-vous le mardi matin et le jeudi de 17h à 18h socialscolaire.sgc@orange.fr

Yves Chauvet, 2° adjoint,

Finances, développement économique et touristique, forêts Reçoit sur rendez-vous - finances.sgc@orange.fr

Elisabeth Jeannel, 3° adjointe,

Urbanisme, aménagement de l'espace, agriculture Reçoit le **mardi** de 16h à 18h ou sur rendez-vous urbanisme.sgc@orange.fr

Daniel Simonneau, 4° adjoint,

Travaux, voirie, hygiène et sécurité

Reçoit le mardi de 16h à 17h, le samedi sur rendez-vous voirietravaux.sgc@orange.fr

Nadine Imbaud, 5° adjointe,

Développement durable, Agenda21, petit patrimoine, jeunesse Reçoit le mardi de 16h à 17h, le samedi sur rendez-vous environnement.sgc@orange.fr

Guy Dellavedova, 6° adjoint,

Vie associative - Reçoit sur rendez-vous associations.sgc@orange.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS:

Alain Boudet,

Communication, bulletin municipal, sapeurs pompiers Reçoit sur rendez-vous - bmstgenes@orange.fr

Christophe Vial,

Réseaux eau et assainissement - Reçoit sur rendez-vous

Maguy Barnérias,

Culture - Reçoit sur rendez-vous

Gilles Garraud,

Budget, ressources humaines, personnel communal - Reçoit sur rendez-vous

Permanence du conseiller général

Alain Brochet, Conseiller général reçoit en mairie de Saint-Genès-Champanelle le 3° lundi de chaque mois de 16h à 17h30 sur rendez-vous.Les permanences sont annoncées quelques jours avant dans La Montagne et les rendez-vous sont pris au 04 73 61 57 06.

Services divers

Services divers
ASSISTANTES SOCIALES: Laetitia Compigne 04 73 15 06 97 François Doutre 04 73 15 06 95 Sandrine Pradier 04 73 15 06 98 Anne Vila 04 73 15 06 96
Permanences: En mairie les 1er et 3e lundis de 14h à 16h. A la circonscription Chaîne des Puys Beaumont, 30 chemin du Mas 63110 Beaumont Secrétaire médico-sociale: Céline Trintignac 04 73 15 06 72
Mission Locale pour l'emploi des jeunes : 143 bis Boulevard Lafayette - Clermont-Ferrand ADMR : Aide à domicile en milieu rural
SSIAD de l'Artière
GENDARMERIE (Romagnat) Adj-chef Caulus 04 73 62 60 64
ÉCOLES: 04 73 87 36 96 Maternelle 04 73 87 36 96 Primaire 04 73 87 31 57 IME 04 73 87 35 17
Halte-garderie et garderie périscolaire
Restaurant d'enfants
LA POSTE DE SAINT-GENÈS
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
DÉCHETTERIE (Theix)
$\begin{tabular}{ll} OFFICE CHAMPANELLOIS \\ www.officechampanellois.fr Courriel: contact@officechampanellois.fr \\ \end{tabular}$
SYNDICAT D'INITIATIVE CEYRAT - SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE: 04 73 61 53 23 - 04 73 87 30 89 www.si-ceyratstgenes.fr Courriel: contact@si-ceyratstgenes.fr
SICAS (Ecole intercommunale de musique)04 73 61 33 39

En cas d'urgence

SAMU:15 POLICE:17 POMPIERS:18

Centre antipoison: 04 72 11 69 11

Médecins: Dr Jean-Bernard DUBOIS (Theix): 04 73 87 37 64 Dr Nadine EGRET-BERAUD et Dr Emmanuelle QUIBANT (Font-

freyde): 04 73 87 39 63

Dentiste: Dr Pascale BORDERON-REVIRON (Theix): 04 73 87 37 60 Pharmacien: Mme Françoise LOINTIER (Theix): 04 73 87 36 68 **Infirmiers**: Mlle Nathalie MALBOS et M. Gregory PASSET (Saint-Genès-Champanelle - Fontfreyde): 04 73 87 01 37

Mme RAJOT-GRAS (Cevrat):04 73 61 49 10 Garde champêtre: gardechampetre@orange.fr